

# ECO TOUR

2023



# Du mieux mais à confirmer



Alors que l'année 2022 a été marquée du sceau de l'inflation, c'est la croissance qui va être au centre des attentions en 2023. L'inflation continue certes d'imprimer partout sa marque mais les signes d'assagissement se multiplient avec une décrue tant aux États-Unis qu'en Europe sur fond d'apaisement des tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et de baisses des prix des matières premières. En l'absence de nouveaux chocs sur les prix, ce reflux pourrait même s'accroître en deuxième partie d'année en raison de puissants effets de base, notamment sur l'énergie, et du refroidissement attendu de l'économie mondiale. En attendant, les banques centrales, qui ont érigé la lutte contre l'inflation au rang des priorités, vont poursuivre, sur des rythmes ralentis, leur processus de resserrement monétaire, le temps de consolider le processus de désinflation.

La croissance mondiale va donc devoir composer avec des niveaux d'inflation, en repli, mais encore élevés, le durcissement rapide des conditions financières globales et des marchés de l'énergie toujours pris en otage par des tensions géopolitiques. Si la prudence reste de mise, la croissance fait jusqu'à présent preuve de résilience.

En Europe, en particulier, la crise énergétique, tant redoutée, est finalement moins sévère qu'anticipé. Des conditions météorologiques relativement clémentes, la diversification des sources d'approvisionnement en gaz et les efforts de sobriété ont permis de réduire les tensions sur les marchés de l'énergie et d'éloigner le spectre de rationnements contraints ou de délestages partiels, particulièrement dommageables pour les industries énergivores. Les secteurs, comme l'automobile ou l'aéronautique, fortement pénalisés par les problèmes de logistique mondiale pendant et en sortie de Covid, voient les contraintes pesant sur l'offre se desserrer. Les difficultés liées à la demande progressent en revanche dans certains secteurs. Après un fort rebond mécanique *post-Covid*, le BTP poursuit son ajustement en phase avec une conjoncture immobilière moins porteuse. Les secteurs du commerce et les services manquent également d'allant dans un contexte où les ménages, dont le pouvoir d'achat reste plombé par l'inflation, réduisent leurs dépenses.

Au total, si le risque de récession semble à court terme écarté tant en France que dans le reste de la zone euro, la croissance devrait rester léthargique et sensible au moindre nouveau choc.

*Isabelle Job-Bazille*

# SOMMAIRE

**ÉDITO** | 2

## CONTEXTE MONDIAL

**PÉTROLE** | 6

**GAZ - ÉLECTRICITÉ** | 8

**SEMI-CONDUCTEURS** | 10

**INDICATEURS PAYS** | 12 - 13

Chine | 12

États-Unis | 12

UE | 13

Royaume-Uni | 13

## TOUR DE FRANCE ÉCONOMIQUE

**ÉCONOMIE** | 15

**FINANCEMENT** | 19

**TABLEAUX DE BORD** | 22 - 25

Emploi | 22

Consommation-Commerce | 24

**ÉCO DES TERRITOIRES** | 26 - 27

Santé | 26

## TOUR DE FRANCE SECTORIEL

**RÉSUMÉS SECTORIELS** | 29 - 30

**RELAIS DE CROISSANCE DU  
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE**

Santé | 31 - 33

Tourisme | 34 - 36

Énergies renouvelables | 37 - 39

**SECTEURS FONDAMENTAUX**

Construction aéronautique | 40 - 42

Industrie automobile | 43 - 45

BTP | 46 - 48

## AVERTISSEMENT

Pour bien interpréter nos prévisions, le lecteur se rappellera qu'elles concernent essentiellement la production en volume réalisée par des établissements industriels établis sur le territoire national ou l'activité en volume dans le cas des entreprises de services.

Le cas des véhicules particuliers et des utilitaires légers en 2017 illustre bien cette approche « volume » : la production nationale avait augmenté de +15,5% et les immatriculations de seulement 5,5%.

## LÉGENDE

M€, M\$.....Millions d'euros, de dollars

Md€, Md\$....Milliards d'euros, de dollars

t, Mt.....Tonnes, millions de tonnes

Mb/J.....Millions de barils par jour

b/J.....Baril par jour

*Sauf mention contraire, tous les chiffres de croissance sont donnés en volume*

# CONTEXTE MONDIAL



PÉTROLE | 6

GAZ - ÉLECTRICITÉ | 8

SEMI-CONDUCTEURS | 10

INDICATEURS PAYS | 12 - 13

Chine | 12

États-Unis | 12

UE | 13

Royaume-Uni | 13

# Un marché otage de la tension géopolitique

Les perspectives du marché pétrolier suggèrent un marché avec peu de marge pour absorber de nouvelles baisses de production ou d'augmentation de la demande qui est à craindre avec la fin de la politique « zéro Covid » en Chine. Notre scénario se base sur un prix du pétrole susceptible de se maintenir autour du seuil des 100 dollars par baril en 2023 et 2024.

Stéphane Ferdrin

Depuis son maximum en juin dernier, le cours du pétrole a perdu près de 30 dollars par baril. Cette baisse est conjointement due à une baisse de la demande et à une augmentation de l'offre, notamment de l'OPEP cet été. Les prix élevés du pétrole et des marges de raffinage pèsent sur la consommation dans les pays développés, tout particulièrement aux États-Unis. La consommation d'essence pendant la « driving season » cet été y a baissé de 600 000 barils par jour par rapport à l'année dernière. La demande en pétrole en Chine a aussi été plus faible cet été avec la prolongation de la politique « zéro Covid ». Par ailleurs, la production de l'OPEP a augmenté de 1 million de barils depuis juin, grâce notamment à une reprise de la production libyenne et à une augmentation des productions des pays producteurs du Moyen-Orient. La baisse annoncée de 2 millions de barils par jour, effective dès le mois de novembre, devrait ramener la production du cartel à ses niveaux de novembre 2021. Toutefois, les baisses

**Des consommations moroses dans les pays de l'OCDE pourraient être compensées par une relance de la demande chinoise en 2023.**

de production initiées par les producteurs du Moyen-Orient sont compensées par d'autres producteurs de l'OPEP+, tels que le Kazakhstan. Certains pays, comme la France, ont partiellement substitué leurs importations de pétrole russe par du pétrole kazakh, contribuant à l'augmentation de la production kazakhe. Ainsi et contre toute attente, la production de l'OPEP+ en décembre n'a baissé que de 200 000 barils par jour, limitant une contraction importante de l'offre et une augmentation des cours du pétrole sur le dernier trimestre 2022.

## UN MARCHÉ TOUJOURS SOUS LE CONTRÔLE DE L'OPEP

Avec des stocks sous les niveaux historiques dans les pays de l'OCDE et une production américaine de pétrole qui augmente peu, l'équilibre du marché pétrolier est à nouveau sous le contrôle de l'OPEP. En supposant un conflit russo-ukrainien qui se prolonge sans accord politique permettant une fin des sanctions

### Chiffres clés

**91 \$/b**

PRÉVISION DU PRIX  
DU BRENT EN 2023

**105 \$/b**

PRÉVISION DU PRIX  
DU BRENT EN 2024

**↑ 2,1 Mb/j**

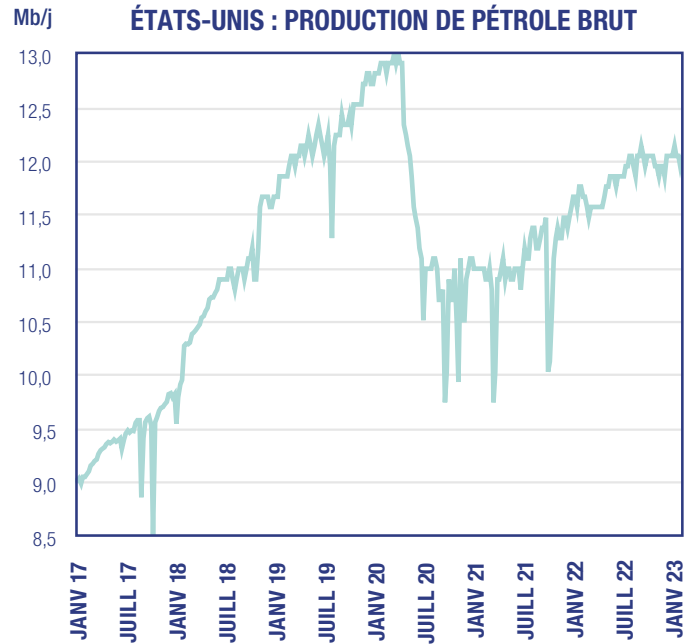
AUGMENTATION DE LA  
DEMANDE EN PÉTROLE  
EN 2022

contre le pétrole russe, nous supposons que l'OPEP adaptera sa production pour maintenir un prix du pétrole au-dessus de 80 dollars par baril.

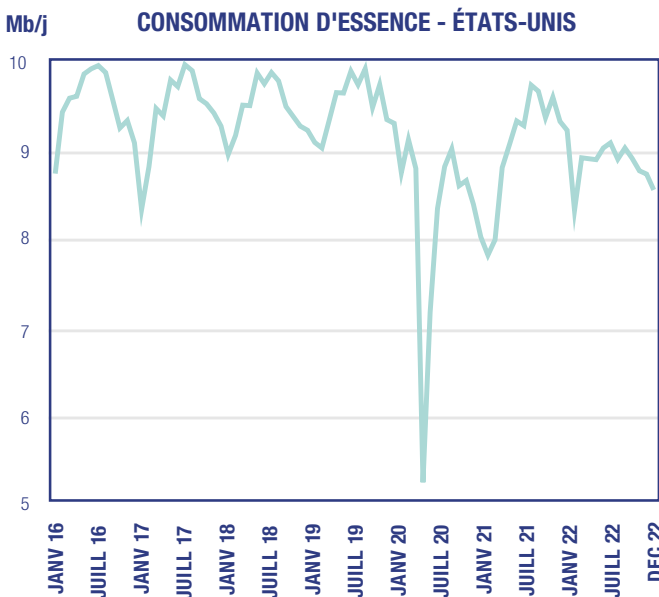
Le marché pétrolier et l'OPEP doivent faire face à une baisse structurelle de la production de nombreux pays comme le Nigéria et l'Angola, faute d'investissements suffisants ces dernières années. Le marché devra vraisemblablement aussi faire face à une production libyenne fluctuante au gré des combats entre milices. La fin de la politique « zéro Covid » en Chine devrait relancer la demande chinoise. Nous considérons que la mise en place du prix plafond sur le pétrole russe par le G7 aura peu d'effet sur les exportations russes vers les pays émergents comme l'Inde, la Chine ou la Turquie. Comme en 2022, la substitution du diesel russe sera plus difficile que pour le pétrole russe. Alors que la France n'importe plus de pétrole russe depuis septembre, elle importait encore 507 000 tonnes de diesel russe en novembre. Le diesel devrait donc continuer à se négocier en sortie de raffinerie à des cours bien supérieurs à ceux d'avant le conflit russo-ukrainien. Notre projection de prix du pétrole pour l'année 2023 est de 91 \$/b en moyenne.

**UN MARCHÉ QUI DEVRAIT RESTER CONTRAINT PAR L'OFFRE EN 2024**

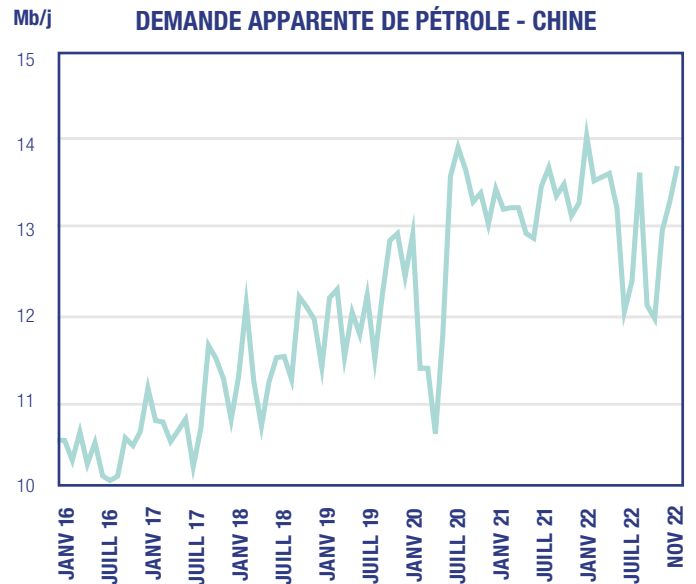
Notre scénario se base sur un marché pétrolier qui restera très tendu tant que les sanctions sur le pétrole russe ou iranien ne sont pas levées. Par ailleurs, le manque d'investissement depuis 2015 dans le secteur pétrolier pèsera sur l'offre et les cours. Ainsi notre prévision pour 2024 est de 105 \$/b.



Source : EIA, Crédit Agricole S.A. / ECO



Sources : EIA, Crédit Agricole S.A. / ECO



Source : Crédit Agricole S.A. / ECO

# Les marchés de l'électricité et du gaz naturel à la limite de la rupture

Les systèmes énergétiques ont fait face à de nombreux défis en 2022. Le conflit russo-ukrainien, une sécheresse et des problèmes techniques sur les centrales nucléaires françaises ont fortement perturbé l'approvisionnement énergétique de l'Europe en 2022. Dans l'attente d'une augmentation de l'offre en gaz naturel, l'Europe n'aura d'autre alternative que de maîtriser sa consommation d'énergie.

Stéphane Ferdrin et David Balussou

Les prix du gaz naturel et de l'électricité ont joué aux montagnes russes en 2022. L'année a été marquée par la baisse progressive des importations de gaz russe par gazoducs pendant le 1<sup>er</sup> semestre. L'arrêt pour maintenance suivi du sabotage de Nord Stream 1 cet été ont fini d'assécher les importations européennes de gaz russe par gazoducs. Pour compenser la chute des importations de gaz russe, l'Europe s'est tournée essentiellement vers le GNL (gaz naturel liquéfié) américain.

Le marché électrique européen a dû faire face à une faible disponibilité du parc nucléaire français provoquant d'importantes modifications des échanges d'énergie électrique entre la France et ses pays voisins.

La sécheresse qui a frappé l'Europe dès le printemps a eu d'importantes répercussions sur les réservoirs d'eau et l'énergie électrique produite par centrales hydrauliques. L'excès d'énergie solaire généré par ce plus fort ensoleillement n'a pas permis de compenser les pertes de productions nucléaire et hydraulique. Les réseaux électriques européens ont davantage fait

appel aux centrales thermiques et notamment aux centrales à gaz naturel, renforçant ainsi l'indexation du prix de l'électricité sur le prix du gaz naturel selon le principe de l'ordre de mérite.

La nécessité de remplir les stocks de gaz naturel avant l'hiver a provoqué une envolée du prix du gaz naturel et de l'électricité au troisième trimestre 2022. Les prix du gaz naturel et de l'électricité se sont ensuite dépréciés au dernier trimestre 2022.

**La maîtrise de la consommation d'énergie est indispensable pour limiter les fortes hausses des prix.**

Ces baisses sont bien sûr liées aux conditions météorologiques clémentes que l'Europe connaît en ce début d'hiver mais aussi à une plus grande frugalité des consommateurs en électricité et en gaz naturel que les années précédentes. Ces baisses de la demande ont permis d'éviter les rationnements et délestages partiels qui menacent les réseaux électriques

## Chiffres clés

**↓ 58 MD** DE M<sup>3</sup>

BAISSE DES IMPORTATIONS DE GAZ RUSSE PAR GAZODUC PAR L'EUROPE EN 2022 PAR RAPPORT À 2021

**↑ 59 MD** DE M<sup>3</sup>

AUGMENTATION DES IMPORTATIONS DE GNL PAR L'EUROPE EN 2022 PAR RAPPORT À 2021

**↑ 72 %**

TAUX D'UTILISATION DES CENTRALES THERMIQUES LE 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H00 EN FRANCE (PIC DE CONSOMMATION)



et gaziers. Ces baisses ont aussi limité les tirages sur les stocks de gaz naturel dont les niveaux à fin 2022 étaient supérieurs à ceux des années précédentes.

**UN PREMIER TRIMESTRE CRUCIAL POUR LE RESTE DE 2023**

Toutefois, l'hiver 2022-2023 et surtout la prochaine période d'injection – qui devra s'étaler sur le printemps et l'été 2023 – ne seront pas forcément un long fleuve tranquille. Il sera nécessaire de maintenir les baisses de consommation quelles que soient les conditions météorologiques pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2023, afin de terminer l'hiver avec des stocks de gaz naturel entre 30% et 40% de leurs capacités. Pendant la période d'injection, l'Europe sera privée de 17 milliards de m<sup>3</sup> de gaz russe en 2023 par rapport à 2022. L'offre en GNL étant peu élastique, l'Europe devra compenser cette baisse de gaz russe par une réduction de sa demande de 17 milliards de m<sup>3</sup> pendant le premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022 pour éviter de nouvelles fortes hausses des prix du gaz naturel et de l'électricité.

Si l'Europe parvient à réduire sa consommation, alors les cours du gaz naturel et de l'électricité pourraient rester dans la fourchette enregistrée entre septembre et décembre 2022. Dans le cas contraire, une guerre des prix avec l'Asie semble inévitable pour le GNL avec vraisemblablement de fortes envolées des cours

comme celles enregistrées pendant l'été 2022. En effet, il n'est pas certain que le mécanisme de plafonnement du prix du gaz naturel récemment mis en place par l'Union européenne fonctionne, surtout si le marché international du GNL était tendu par une forte concurrence entre l'Europe et l'Asie. Il est aussi difficile de spéculer sur une possible réforme du marché de gros de l'électricité réclamée par plusieurs pays, dont la France.

**UNE OFFRE PEU ÉLASTIQUE EN GNL AVANT 2026 QUI PÈSERA SUR LE MARCHÉ ÉLECTRIQUE**

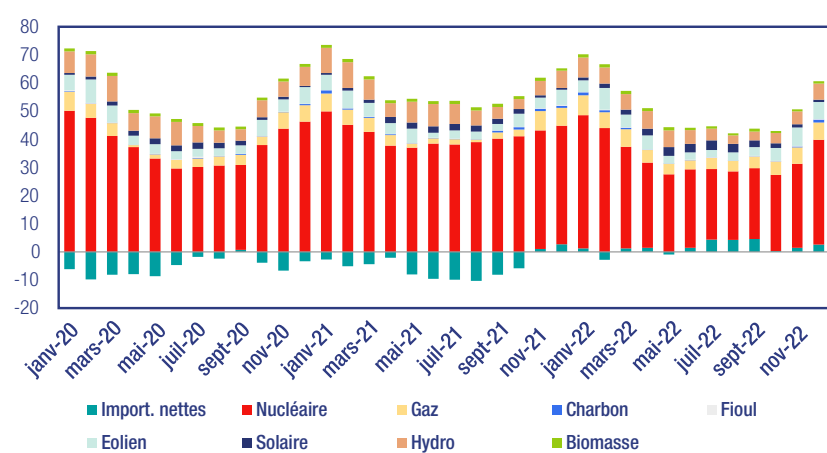
Le contrôle de la consommation énergétique restera incontournable tant que l'offre en GNL n'augmentera pas significativement jusqu'en 2026 avec la mise en service de nouvelles capacités de liquéfaction de gaz naturel au Qatar et aux États-Unis.

L'envolée du prix du gaz naturel depuis la mi-2021 suscite l'intérêt d'investisseurs pour de nouveaux terminaux d'exportation de GNL aux États-Unis. Cependant ces nouveaux terminaux ne pourront pas être opérationnels avant 2026.

Enfin, le retour de l'ensemble des réacteurs nucléaires français et vraisemblablement le prolongement de leur durée de vie devraient contribuer à détendre les marchés électriques en France mais aussi en Europe.

GW

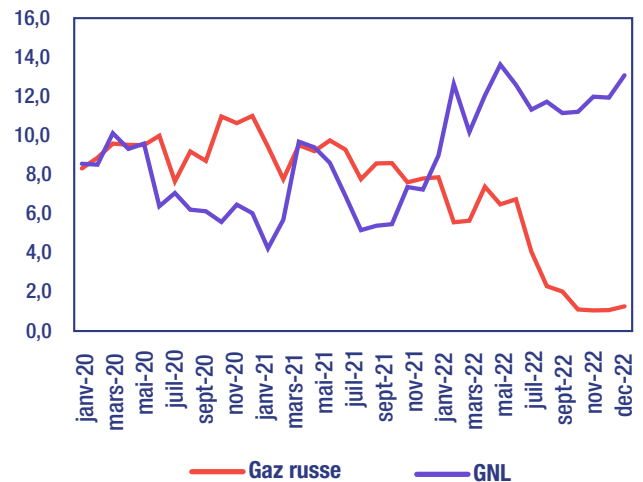
**MIX ÉLECTRIQUE - FRANCE**



Sources : RTE, Crédit Agricole S.A. / ECO

Milliards m<sup>3</sup>

**GAZ RUSSE VS GNL - EUROPE**



Source : Crédit Agricole S.A. / ECO

# Incontournables et socle d'une autonomie stratégique

Au-delà de sa cyclicité, le secteur doit résister à l'impact sur sa chaîne de valeur ou *supply chain* complexe depuis 2022, d'autres facteurs tels que l'incertitude économique qui se prolonge, l'inflation inhabituellement élevée à travers le monde, les tensions géopolitiques, le Covid-19 en Chine. Par ailleurs, 65% des marchandises exportées sont dépendantes des puces électroniques, selon la Banque asiatique de développement (ADB en anglais).

Rabindra Rengaradjalou

Début 2022, les prévisions anticipaient une croissance certes modérée mais des revenus annuels franchissant largement la barre des 600 Md\$. Fin 2022, on constate plutôt un fort ralentissement, à partir du S2 2022, et des revenus qui atteignent péniblement 602 Md\$, en légère croissance à 1,1% vs. 2021. Plusieurs facteurs ont conduit à cette situation : baisse de la demande, accroissement des stocks, contexte économique incertain, inflation durablement élevée, tensions géopolitiques, Covid-19 en Chine. Les puces dédiées aux mémoires et microprocesseurs représentent la majorité des revenus avec 40%. Les ASIC ou puces à applications spécifiques comptent pour 36%.

## POURSUITE DU RALENTISSEMENT ET REcul DU SECTEUR

Dans un contexte d'incertitude macro-économique et inflationniste, la demande faiblit, plus particulièrement dans les équipements électroniques. À cela s'ajoute une hausse des stocks dont le pic de surplus est prévu au T2 2023. Les tensions géopolitiques, liées

au conflit russo-ukrainien et à la guerre économique entre les États-Unis et la Chine, impactent également la *supply chain* déjà complexe et aggravent le climat des affaires. Il en résulte des revenus anticipés à la baisse en 2023 à 563 Md\$ ou -6,5% vs. 2022, et un recul du taux d'utilisation des fonderies de 88% au T4 2022 à 81% au T4 2023.

## REBONDISSEMENT DÈS 2024 ET QUÊTE D'AUTONOMIE STRATÉGIQUE

La *supply chain* des semi-conducteurs est complexe, mondialisée et déséquilibrée. Elle regroupe trois catégories d'activités : la conception, la fabrication et l'assemblage, le test et packaging (ATP). Son centre de gravité penche fortement vers l'Asie.

Les activités de conception englobent la R&D et la propriété intellectuelle – ou IP – ainsi que les équipements et logiciels s'y afférant. Elles sont concentrées à 72% aux États-Unis et 20% en Europe. Les fonderies ou capa-

**Bas de cycle anticipé au S2 2023 et marché sous la barre des 600 Md\$.**

## Chiffres clés

**81 %**

TAUX MONDIAL  
D'UTILISATION DES FONDERIES  
AU T4 2023

**137 MD\$**

CAPEX GLOBAL EN 2023

**654 MD\$**

REVENUS ANTICIPÉS  
DU SECTEUR POUR 2024

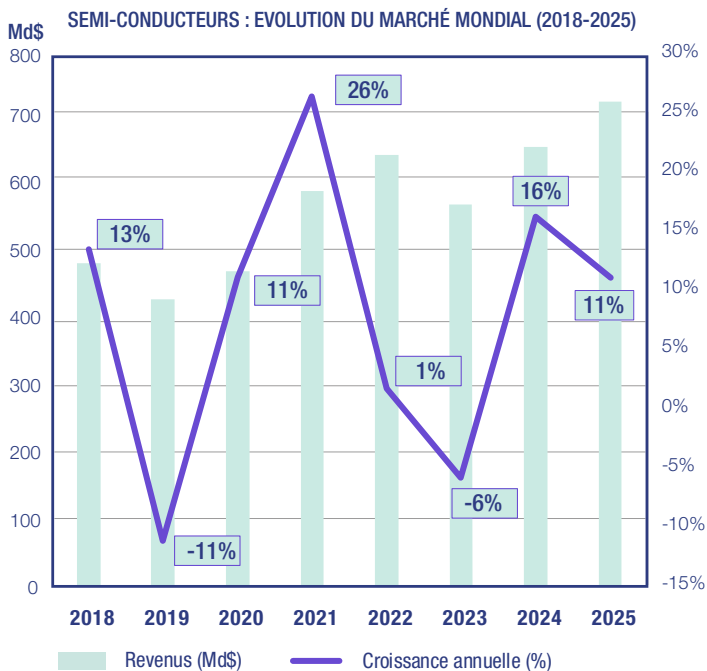
cités de fabrication des puces sont à 90% situées en Asie ; dont 51% à Taïwan, 22% en Chine et 11% en Corée du Sud, soit près de 75% dans ces trois pays. Taïwan a quasiment le monopole avec 92% à ce jour de la fabrication de très haute technologie, i.e. avec une finesse de gravure de 7nm et 5nm. Les activités d'ATP sont concentrées à plus de 80% en Asie, principalement en Chine.

Cette industrie est aussi doublement capitaliste, d'une part, au niveau de la R&D et conception et, d'autre part, pour les activités de fabrication. Les investissements annuels en R&D des principaux acteurs varient globalement entre 12% et 20% des revenus. Les capex de fabrication au niveau mondial en 2022 ont atteint plus de 169 Md\$ ou 28% des revenus. Ils sont anticipés à la baisse en 2023 autour de 137 Md\$ ou 24% des revenus. Le secteur devrait rebondir dès 2024 avec des revenus anticipés à la hausse à 654 Md\$, soit +16,3% vs. 2023.

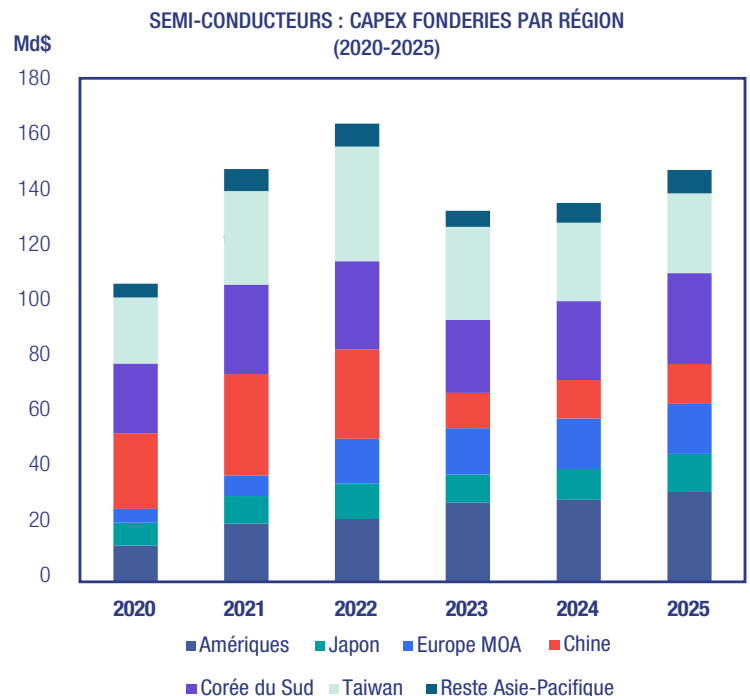
La pandémie du Covid-19 en 2020 a révélé les vulnérabilités des pays et de certaines industries, liées à la structure de cette *supply chain* complexe, mondialisée, avec des pôles dominants. Depuis et dans un contexte de tensions géopolitiques, les principaux pays leaders – Chine, Corée du Sud, États-Unis, Japon, Taïwan, Union européenne (UE) – œuvrent tous à renforcer ou à reconstruire leur autonomie en matière de fabrication

de puces électroniques, en quête de suprématie technologique et d'une autonomie stratégique.

Ainsi, les États-Unis ont adopté leur « CHIPS Act » en juillet 2022, un paquet législatif global de 280 Md\$ qui inclut 52 Md\$ de fonds publics dédiés à la R&D et aux capacités de fabrication des semi-conducteurs. L'UE a voté en février 2022 un paquet législatif similaire, « EU Chips Act », mobilisant 42 Md€ voire plus aujourd'hui. Ce plan vise à renforcer les compétences existantes en R&D et à se doter de capacités de fabrication de haute technologie, notamment pour les puces à 2nm et moins. L'UE vise un doublement de sa part de production mondiale à 20% d'ici 2030, objectif certes ambitieux mais qui a le mérite d'indiquer une direction. Les quatre autres pays ont lancé leurs plans nationaux plus tôt, comme la Chine et son plan « Made in China 2025 » lancé en 2015. Les investissements publics de ces plans ont été revus à la hausse en 2022. L'Inde a récemment annoncé un plan de 10 Md\$ d'investissements publics dans des capacités nationales de fabrication. Au total, ce sont 190 Md\$ de fonds publics qui sont prévus à ce jour par les États-Unis, la Chine, l'UE, le Japon et l'Inde, aux côtés des acteurs privés, pour s'assurer une certaine autonomie de fabrication dans ce secteur, même si une forte interdépendance des pays caractérise cette industrie.



Source : Gartner (déc. 2022), Crédit Agricole S.A. / ECO



Source : Gartner (déc. 2022), Crédit Agricole SA / ECO

Contactez l'auteur : [rabindra.rengaradjalou@credit-agricole-sa.fr](mailto:rabindra.rengaradjalou@credit-agricole-sa.fr)

## CHINE

### 2023 à la hauteur des attentes ?

La croissance chinoise a nettement ralenti en 2022 (3% vs 8,4% en 2021), en raison des mesures sanitaires très strictes imposées. Le secteur de la consommation, premier moteur de la croissance avant le Covid-19, a été particulièrement touché, en particulier dans les services. La crise immobilière, marquée par la faillite de nombreux promoteurs et l'effondrement du nombre de mises en chantier, a également pesé sur l'activité.

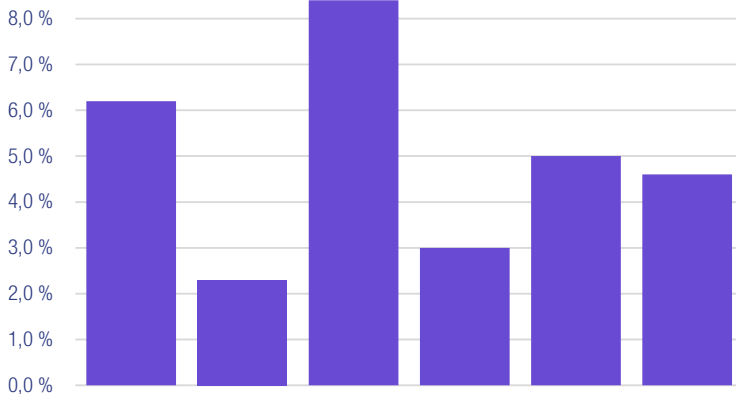
Alors que le consensus espère un rebond autour de 5% en 2023, ce dernier reste conditionné à l'évolution sanitaire et au soutien à l'économie apporté par l'État. La reprise de la consommation après trois années de pandémie s'annonce plus lente.

## ÉTATS-UNIS

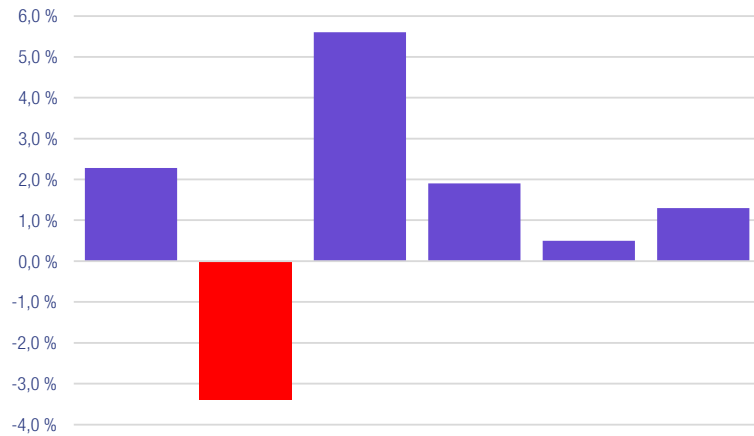
### Vers un atterrissage en douceur ?

Bien que l'économie se montre encore relativement résistante, le niveau élevé de l'inflation combiné à l'agressivité de la Fed devraient conduire à une légère récession mi-2023. Notre scénario table sur un ralentissement de la croissance en 2022 (à 1,9% après 5,9% en 2021) et encore accentué en 2023 (à 0,5%). Les consommateurs, confrontés à une baisse des salaires réels, sont de plus en plus conduits à puiser dans leurs économies et à emprunter *via* leurs cartes de crédit pour faire face à une inflation généralisée, qui restera probablement élevée jusque courant 2023. Ces facteurs de soutien ne seront pas éternels et la consommation devrait ralentir vers le milieu de l'année.

var. PIB 2019 2020 2021 2022 2023 2024



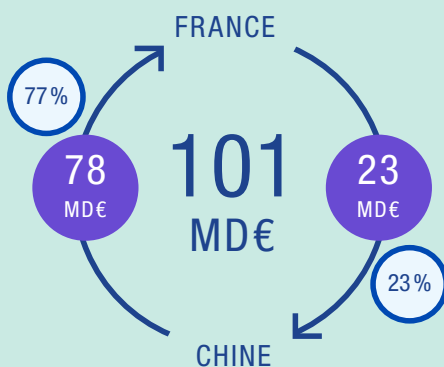
2019 2020 2021 2022 2023 2024



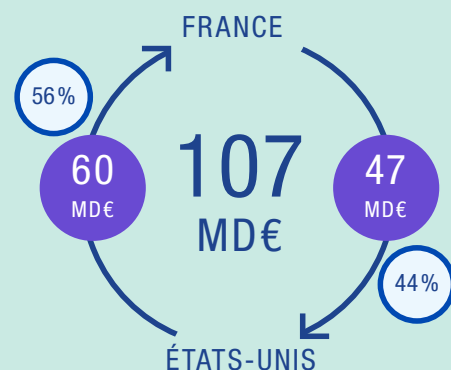
## ÉCHANGES

Sources : Douanes, Crédit Agricole S.A. / ECO

### CHINE / FRANCE 101 MD€ (12 DERNIERS MOIS)



### ÉTATS-UNIS / FRANCE 107 MD€ (12 DERNIERS MOIS)

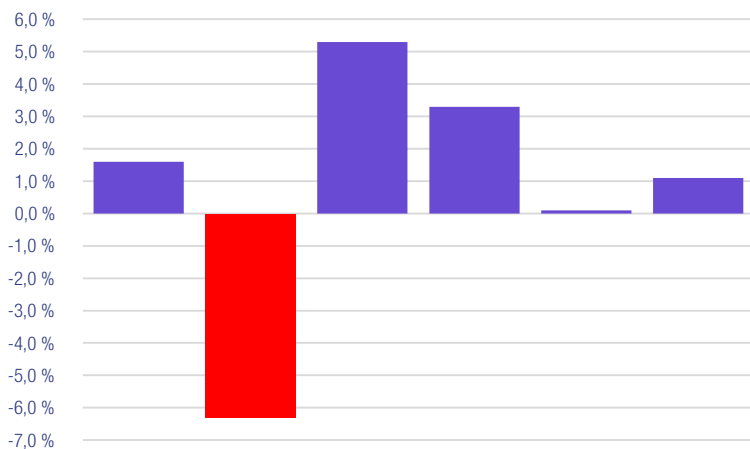


## ZONE EURO

### Une perte de revenu pérenne

Le rebond *post*-pandémique est achevé, le PIB ayant dépassé son niveau d'avant-Covid de 2,2% en 2022. La normalisation de la croissance se heurte au nouveau choc lié à la guerre en Ukraine. La surcharge pérenne de la facture énergétique des Européens se traduit par un ralentissement durable de la croissance. La résilience de la consommation, portée par un surplus d'épargne important, ne pourra pas éviter le repli de l'activité au tournant de 2023 sans pour autant qu'un recul du PIB se produise en moyenne sur l'année (+0,1% en 2023 et +1,1% en 2024). L'impact de la baisse anticipée de l'inflation (de 8,5% en 2022 et 7,5% en 2023 à 3,5% en 2024) sur la demande intérieure serait en partie compensé par la perte progressive de compétitivité et de parts de marché à l'exportation.

var. PIB 2019 2020 2021 2022 2023 2024

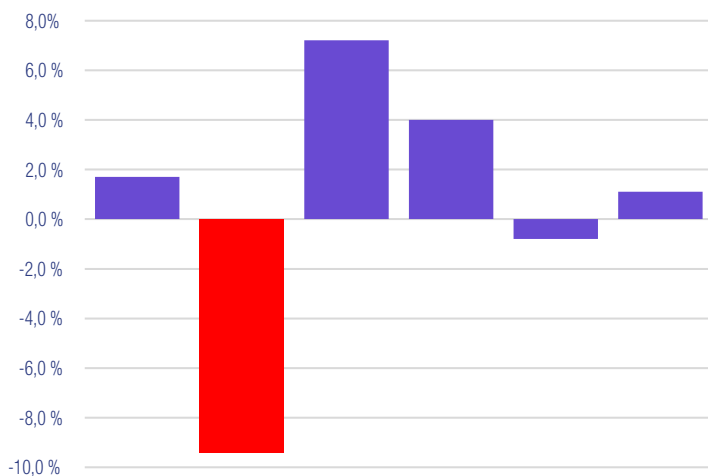


## ROYAUME-UNI

### Pas de répit en 2023

L'année 2022 a été dominée par une chute historique du pouvoir d'achat et par un resserrement monétaire agressif pour freiner l'inflation, laissant le PIB toujours en-deçà de son niveau de pré-crise. Au T3 2022, l'économie est probablement entrée en récession pour une durée anticipée de quatre trimestres, qui devrait entraîner une baisse du PIB en 2023 (prévue à -0,8%). En dépit d'un pic de l'inflation probablement derrière nous, la chute des revenus réels va rester significative cette année encore en raison de hausses d'impôts à venir et de l'envolée des taux hypothécaires. En effet, la forte montée de la charge de la dette a rendu nécessaire l'annonce d'un resserrement budgétaire pour stabiliser le ratio de dette publique sur PIB à moyen terme.

2019 2020 2021 2022 2023 2024

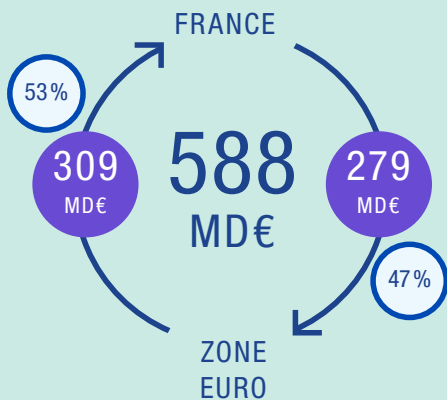


## ÉCHANGES

Sources : Douanes, Crédit Agricole S.A./ ECO

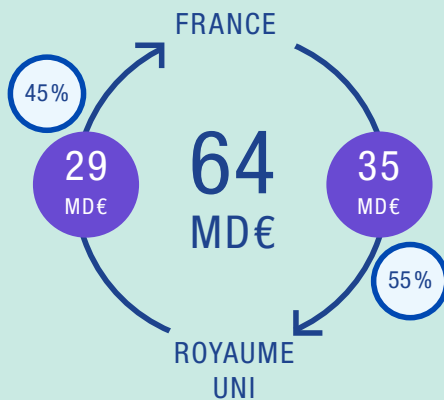
### ZONE EURO / FRANCE

588 MD€ (11 DERNIERS MOIS)



### ROYAUME-UNI / FRANCE

64 MD€ (12 DERNIERS MOIS)



The background of the top half of the page is a dark blue gradient. It features a light blue outline map of France in the upper center. Below the map, there are several abstract economic charts: a line graph with blue and orange dots and connecting lines, and a bar chart with vertical blue bars of varying heights. The title 'TOUR DE FRANCE ÉCONOMIQUE' is written in large, white, sans-serif capital letters, centered over the map and charts.

# TOUR DE FRANCE ÉCONOMIQUE

**ÉCONOMIE | 15**

**FINANCEMENT | 19**

**TABLEAUX DE BORD | 22 - 25**

Emploi | 22

Consommation-Commerce | 24

**ÉCO DES TERRITOIRES | 26-27**

Santé | 26

# L'inflation trouble la croissance

Après une panne temporaire de la croissance en fin d'année 2022 et début d'année 2023, la croissance repartirait timidement au second semestre. L'inflation importée nuira plus durablement à la croissance potentielle.

Pierre Benadjaoud

## INFLATION ET PERTES DE COMPÉTITIVITÉ, VERS UNE CROISSANCE INFÉRIEURE À SON POTENTIEL

Même si la hausse des prix de l'énergie, exacerbée par la guerre en Ukraine, est en partie amortie par les dispositifs publics de soutien, elle pénalise l'économie française et le revenu des ménages et des entreprises ; son coût total en 2022 atteindrait 1,5 point de PIB. Ces effets sur le revenu des agents devraient se traduire par un freinage de la demande en fin d'année 2022 et en début d'année 2023 où une contraction du PIB n'est pas exclue. Grâce à un acquis de croissance important, la croissance du PIB atteindrait 2,6% en 2022. Le pic d'inflation serait atteint début 2023, mais l'inflation resterait ensuite élevée, ne refluant que progressivement tout au long de l'année. Affectée également par un resserrement monétaire qui finirait par restreindre l'investissement alors que la plupart des entreprises subissent déjà des pressions sur leurs marges, l'activité économique progresserait lentement au second semestre et certains secteurs industriels resteront durablement pénalisés par les prix élevés de l'énergie. La croissance atteindrait ainsi 0,3% en 2023.

Ce scénario repose sur des hypothèses fortes concernant l'approvisionnement et les prix de l'énergie. Si la perspective de coupures de courant pendant l'hiver s'éloigne avec le redémarrage des centrales nucléaires et un climat favorable, les difficultés

d'approvisionnement en gaz naturel seront durables alors que le conflit en Ukraine ne se résoudra pas à court terme. De plus, certains mouvements sociaux pourraient avoir lieu en début d'année alors que le gouvernement vient de présenter une réforme des retraites déjà impopulaire.

## INFLATION, LE PIC EST LÀ MAIS LE REFLUX SERA LENT

La répercussion de la hausse des coûts de production sur les prix de vente est jusqu'à présent partielle et progressive. Ainsi, même si le pic d'inflation semble passé depuis plusieurs mois sur les prix des biens intermédiaires et des biens importés et si certaines tensions d'approvisionnement sont désormais apaisées, l'inflation devrait rester élevée en 2023. Nous prévoyons un pic d'inflation supérieur à 6% début 2023, suivi d'une baisse progressive. Après avoir atteint 5,2%

## Le risque d'atterrissage brutal s'éloigne.

en 2022, l'inflation devrait se situer autour de 5% en moyenne annuelle en 2023. Le bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie sera en grande partie reconduit (avec une hausse des prix du gaz et de l'électricité plafonnée à 15% en 2023), et l'augmentation des prix de l'énergie ne devrait plus être le principal moteur de l'inflation.

Désormais, c'est l'augmentation des prix des biens alimentaires qui pèse le plus lourdement sur le budget des consommateurs, alors que ce poste représente

18% du panier de consommation en biens et services des ménages. Cependant, ce poste de dépense est plus important pour les ménages à faibles revenus qui ont en outre une propension à consommer plus élevée (part du revenu consacrée à la consommation) et qui risquent donc de devoir réduire leurs dépenses non essentielles dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat.

#### LE SURPLUS D'ÉPARGNE ENTAMÉ PAR LA HAUSSE DES PRIX

Après deux trimestres de baisse, le taux d'épargne a rebondi au T3 2022 grâce à la hausse du pouvoir d'achat permise par la revalorisation du point d'indice de la fonction publique et des prestations sociales. Les ménages ont encore une fois confirmé leur tendance à la prudence en ne consommant pas ce surplus de revenu. À partir du premier trimestre 2023, le pouvoir

**En 2023, le coût du bouclier tarifaire atteindrait 44,9 Md€, un montant supérieur aux 34,4 Md€ déboursés en 2022.**

d'achat des ménages devrait reculer à nouveau. Avec une inflation toujours élevée, les ménages devraient alors piocher dans leur épargne pour maintenir leurs dépenses essentielles et le taux d'épargne diminuerait et retournerait progressivement vers 15%, proche de sa moyenne d'avant-pandémie. Alors que certains ménages ont déjà dépensé le surplus d'épargne accumulé pendant la pandémie, d'autres continueront à se montrer prudents.

Lors de périodes inflationnistes et d'incertitude élevée, les ménages ont tendance à préserver non pas un certain stock d'épargne, mais la valeur du pouvoir d'achat de leur épargne afin de pouvoir faire face aux dépenses jugées essentielles dans le futur. Ain-

si, alors que l'inflation rogne le pouvoir d'achat futur de l'épargne, les ménages sont incités à mettre davantage de côté, quitte à limiter leur consommation aujourd'hui, notamment de biens et services non essentiels, afin de pouvoir assurer leurs dépenses essentielles dans le futur.

#### CRISE ÉNERGÉTIQUE, LA FACTURE PÈSE SUR LES FINANCES PUBLIQUES

Si le gouvernement affirme avoir mis fin au « quoi qu'il en coûte », les soutiens au pouvoir d'achat sont restés abondants en 2022 et le seront à nouveau en 2023, avec la prolongation du bouclier tarifaire.

### Chiffres clés

↑ 0,3 %

CROISSANCE ATTENDUE  
DU PIB EN 2023

-2,2 PTS

IMPACT DU BOUCLIER  
TARIFAIRE SUR L'INFLATION  
MOYENNE EN 2022  
(QUI A TOUT DE MÊME ATTEINT 5,2%)

↑ 5 %

INFLATION ANNUELLE MOYENNE  
PRÉVUE POUR 2023



En 2022, au niveau macroéconomique, les mesures directes prises par le gouvernement soutiennent le pouvoir d'achat des ménages à hauteur d'environ 3,5 points en 2022 (baisse de l'inflation de l'ordre de 2,2 points et hausse du revenu disponible de 1,2 point avec la loi pouvoir d'achat) pour un impact budgétaire d'environ 49 Md€ soit 1,9% du PIB.

En 2023, le coût du bouclier tarifaire serait encore plus élevé qu'en 2022 avec 44,9 Md€ budgétés pour le plafonnement de la hausse des prix du gaz et de l'électricité contre 34,4 Md€ en 2022 en incluant en plus la remise sur le carburant.

Après 5,1% en 2022, le déficit public serait relativement stable à 5,3% en 2023.



POINT(S) : PT(S)

### PRESSION SUR LES MARGES ET HAUSSES DES TAUX, VERS UN FREINAGE DE L'INVESTISSEMENT

En ne répercutant qu'une partie de la hausse du prix des biens intermédiaires et matières premières sur leurs prix de vente, les entreprises subissent des pressions sur leurs marges. Après un léger recul en 2020, le taux de marge a rebondi en 2021, dépassant 34%. La capacité de financement des entreprises a d'ailleurs atteint 40 Md€, participant au rebond de l'investissement. Depuis le début de l'année 2022, nous observons une érosion du taux de marge dans la plupart des secteurs. Il avoisinerait 31,4% en moyenne en 2022. Ce ralentissement est plus marqué dans les secteurs dont l'activité peine à retrouver ses niveaux d'avant-crise, comme la production de matériels de transport, et dans les secteurs ayant beaucoup bénéficié des soutiens pendant la crise sanitaire, comme l'hôtellerie-restauration.

En outre, la remontée des taux d'intérêt pourrait contraindre l'accès au financement des entreprises.

### DÉGRADATION DES TERMES DE L'ÉCHANGE ET PERTE DE COMPÉTITIVITÉ

La hausse du coût des biens importés, et en particulier de l'énergie plus importante en Europe que dans les autres grandes zones géographiques, entraîne une dégradation de la compétitivité-coût des entreprises exportatrices européennes. Le déficit commercial en biens s'est ainsi largement creusé en 2022. Si le redémarrage des exportations dans le secteur aéronautique pourrait contribuer à une amélioration du solde commercial français en 2023, les exportations européennes et françaises seront pénalisées à plus long terme tant que les prix de l'énergie resteront élevés et tant que le conflit en Ukraine ne sera pas résolu.

## PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES

	VARIATION ANNUELLE								VARIATION TRIM. 2023			
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022P	2023P	T1	T2	T3	T4
<b>PIB USA (r.a.)</b>	1,7	2,3	2,9	2,3	-3,4	5,6	1,9	0,5	0,6	-0,6	-0,3	1,2
<b>PIB Japon</b>	1,0	1,7	0,8	1,2	-5,2	1,6	1,6	1,8	0,5	0,3	0,3	0,3
<b>PIB Chine</b>	6,7	6,9	6,6	6,2	2,3	8,4	3,0	5,0	3,5	6,5	4,5	5,0
<b>PIB Zone Euro</b>	1,8	2,8	1,8	1,6	-6,3	5,3	3,3	0,1	-0,3	0,1	0,3	0,2
<b>PIB France</b>	<b>1,0</b>	<b>2,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>-7,9</b>	<b>6,8</b>	<b>2,6</b>	<b>0,29</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>
<b>Consommation privée</b>	1,6	1,6	1,0	1,8	-6,8	5,2	2,3	0,21	-0,1	0,2	0,5	0,3
<b>Investissement</b>	2,5	5,0	3,2	4,2	-8,4	11,3	2,1	0,03	-0,7	-0,1	0,2	0,3
<b>Variation des stocks (c)</b>	-0,4	0,2	0,0	0,0	-0,2	-0,3	0,8	0,21	-0,1	-0,1	0,1	-0,1
<b>Exportations nettes (c)</b>	-0,4	-0,1	0,4	-0,3	-1,0	0,0	-0,6	-0,22	0,0	0,1	-0,1	0,0
<b>exportations</b>	1,6	4,6	4,5	1,6	-17,0	8,6	8,0	3,33	0,5	0,8	0,5	0,8
<b>importations</b>	2,8	4,7	3,1	2,4	-13,0	7,8	9,0	3,65	0,5	0,5	0,6	0,7
<b>Production manufacturière</b>	0,5	2,8	0,4	0,5	-10,7	5,7	-0,4	0,1	0,5	0,8	0,8	1,0
<b>Taux de chômage</b>	10,0	9,4	9,1	8,6	8,0	7,9	7,4	7,79	7,6	7,8	7,8	7,9
<b>Inflation CPI (a/a)</b>	0,2	1,0	1,9	1,1	0,5	1,6	5,2	5,2	6,5	5,5	4,7	3,9
<b>Taux de change euro/dollar*</b>	1,05	1,20	1,13	1,12	1,22	1,14	1,07	1,1	1,05	1,07	1,09	1,10
<b>Pétrole (Brent), \$/b</b>	44	54	71	64	42	71	102	91	85	92	90	95

(c) : contribution

(r.a.) : rythme annualisé

\* fin de période

Source : Crédit Agricole S.A. / ECO

# Un endettement des entreprises toujours très soutenu en 2022

Les entreprises françaises sont massivement endettées. L'encours, très volatile depuis 2020, et qui avait nettement ralenti en 2021, a réaccélééré en 2022. Il devrait freiner en 2023.

Olivier Eluère

## REDÉMARRAGE SIGNIFICATIF DU CRÉDIT EN 2022

L'encours des crédits aux sociétés non financières (SNF) a connu des inflexions très marquées depuis trois ans. Après une forte progression de 13,3% en 2020, il avait nettement ralenti en 2021, +3,6% sur un an en décembre. Il redémarre significativement en 2022, +7,7% sur un an en novembre. Ces mouvements très accusés reflètent en partie le succès du PGE

(prêt garanti par l'État), massivement souscrit entre avril et septembre 2020, puis suivi d'un net tassement des demandes en 2021. L'encours des crédits de trésorerie aux SNF s'était envolé en 2020, +37,7% fin 2020, puis avait légèrement reculé en 2021, -2,3% sur un an en décembre, et redémarre en 2022, +8% sur un an en novembre. Les crédits investissement accélèrent également en 2022, +8,2% en novembre, après +5,6% fin 2021. L'évolution de l'encours des titres de marché émis par les entreprises était proche de celle du crédit en 2020-2021. Mais, à l'inverse du

crédit, les titres ne redémarrent pas en 2022, -1,1% en novembre.

Rappelons que le net rebond du crédit et des titres de marché en 2020 et le succès du PGE s'expliquaient par deux raisons : les tensions sur la trésorerie liées à la crise sanitaire et la constitution de réserves de cash. En 2021, l'encours de crédit

## La dette des entreprises a connu des mouvements très marqués en 2020-2022.

a retrouvé un rythme plus « normal » du fait du quasi-arrêt des demandes de PGE.

Comment expliquer le net redémarrage du crédit en 2022 ? En bonne partie par l'impact du conflit ukrainien et du choc inflationniste. La flambée des prix énergétiques réduit l'activité des secteurs fortement dépendants du gaz et de l'électricité. La rentabilité des entreprises est contrainte par le ralentissement de l'activité, la diminution des mesures de soutien, la hausse des coûts de production, une offre plus limitée d'énergie, la remontée des taux d'intérêt et une capa-

## Chiffres clés

147 %

TAUX D'ENDETTEMENT  
DES SOCIÉTÉS NON  
FINANCIÈRES AU T3 2022

↑ 7,7 %

PROGRESSION DE L'ENCOURS  
DE CRÉDIT AUX SOCIÉTÉS  
NON FINANCIÈRES  
EN NOVEMBRE 2022

↑ 8,2 %

PROGRESSION DE L'ENCOURS  
DE DETTE NETTE DES  
SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES  
EN NOVEMBRE 2022

citée limitée de fixation des prix. D'où des tensions sur la trésorerie pour certaines entreprises, même si celle-ci reste globalement satisfaisante. L'encours de crédit repart à la fois dans les grandes entreprises, +11,3% sur un an en novembre, et dans les PME, +6,3% sur un an. En revanche, les encours de titres stagnent sur les derniers mois, compte tenu des fortes tensions observées sur les taux obligataires qui sont remontés plus rapidement que les taux bancaires en 2022. La dette globale des SNF s'accroît ainsi de 4,5% sur un an en novembre.

### TAUX D'ENDETTEMENT TRÈS ÉLEVÉ

Le taux d'endettement des SNF se maintient à des niveaux très élevés. Il s'était alourdi de 30 points en 2020 à 161% de la valeur ajoutée. À la faveur d'une reprise de la croissance de la valeur ajoutée en 2021 et 2022, ce ratio se réduit peu à peu. Il atteint 151% fin 2021 et avoisinerait 147% fin 2022.

Ces niveaux restent très élevés mais plusieurs éléments plus rassurants permettent de nuancer ce constat. D'abord, le taux d'endettement des PME est beaucoup plus faible que celui des grandes entreprises. Ensuite, le taux d'endettement des entreprises rapporté aux fonds propres est plus modéré et plus

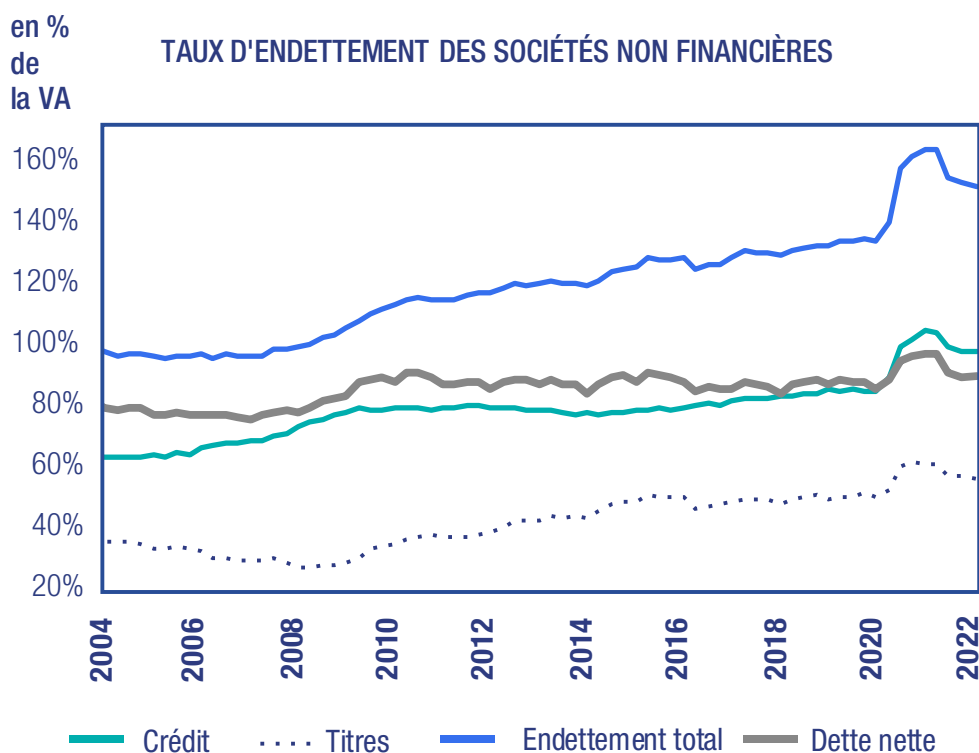
stable. Il était limité à 87% en 2021. Pour les PME, il n'était que de 76% en 2021 et affichait une tendance à la baisse entre 2011 et 2019 (Source : Banque de France, base FIBEN). Enfin, la dette nette des sociétés (encours de dette diminué des placements de trésorerie) s'est accrue beaucoup plus modérément que la dette brute. Elle ne progressait que de 3,7% sur un an fin 2020 et était quasi stable fin 2021, +1,5% sur un an.

### La dette nette des sociétés repart à la hausse.

En effet, le recours marqué des SNF à la dette et notamment aux PGE a été en bonne partie consacré à la constitution de dépôts de trésorerie. La dette nette repart toutefois à la hausse en 2022, +8,2% en novembre, du fait de la stabilisation de l'encours de dépôts. Le ratio dette nette/VA est assez stable et atteint 87,9% au T3 2022.

### FREINAGE DU CRÉDIT EN 2023

La situation économique devrait continuer à se dégrader en 2023. Les hausses de coûts de production, non répercutées intégralement sur les prix de vente, et le recul des mesures de soutien vont peser sur la



Sources : Banque de France, Insee, Crédit Agricole S.A. / ECO

profitabilité et accentuer les besoins de trésorerie. Par ailleurs, une majorité des 700 000 bénéficiaires des PGE ont commencé à rembourser leur PGE à partir du printemps 2022 et certaines entreprises témoignent de difficultés pour les rembourser. Selon la Banque de France, le taux de défaut sur les PGE pourrait avoisiner 5%.

Le recours aux crédits de trésorerie restera relativement marqué en 2023. L'encours devrait toutefois se stabiliser, du fait d'une hausse graduelle des remboursements de PGE. Les crédits investissement freineraient également, en lien avec la décélération des dépenses d'investissement.

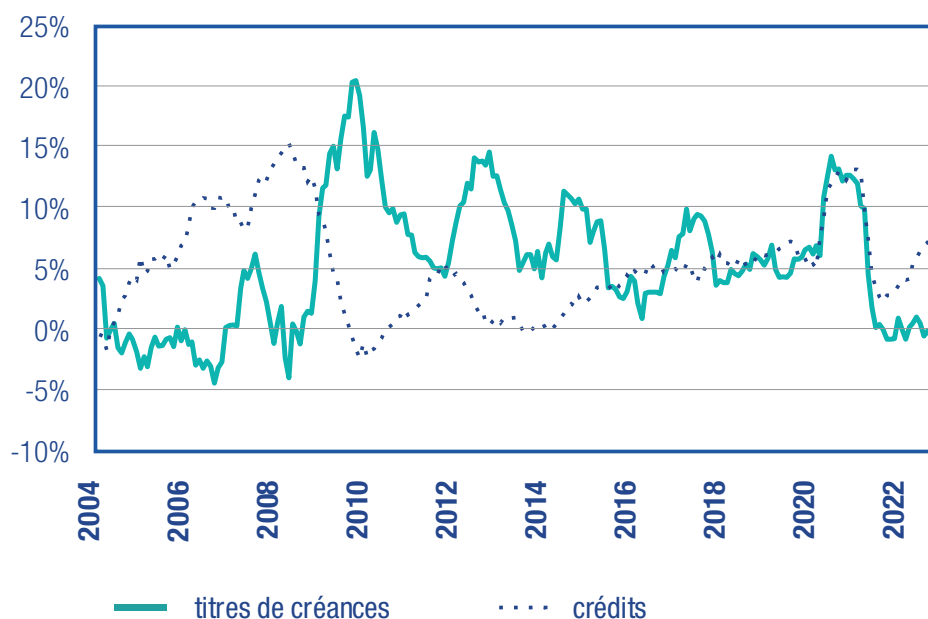
La situation financière des entreprises reste relativement favorable. Les dépôts accumulés pourraient être en partie mobilisés pour faire face aux tensions sur la trésorerie. Mais la hausse des défaillances déjà amorcée en 2022 devrait se poursuivre. À ce stade, nous n'anticipons pas de vague de défaillances mais plutôt un retour à la normale après deux ans de fermeture des tribunaux de commerce et de suspension des procédures de redressement.

### GLOSSAIRE

**PGE :** prêts garantis par l'État, mis en place en 2020 pour soutenir la trésorerie des entreprises fragilisées par la crise sanitaire. Aucun remboursement n'est exigé la première année et le remboursement du capital peut être décalé d'une année supplémentaire (où seuls les intérêts seront payés). Le crédit peut ensuite être amorti sur 1 à 5 ans, 4 ans si le début du remboursement a été repoussé de 2 ans, la durée totale du crédit étant de 6 ans maximum. Un nouvel assouplissement a été annoncé en janvier 2022, la possibilité de décaler les premières échéances de remboursement à fin 2022 et de les étaler sur 10 ans.

**Titres de marché :** obligations et titres à court terme émis par les entreprises.

var. % ENCOURS D'ENDETTEMENT DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES



Sources : Banque de France, Insee, Crédit Agricole S.A. / ECO

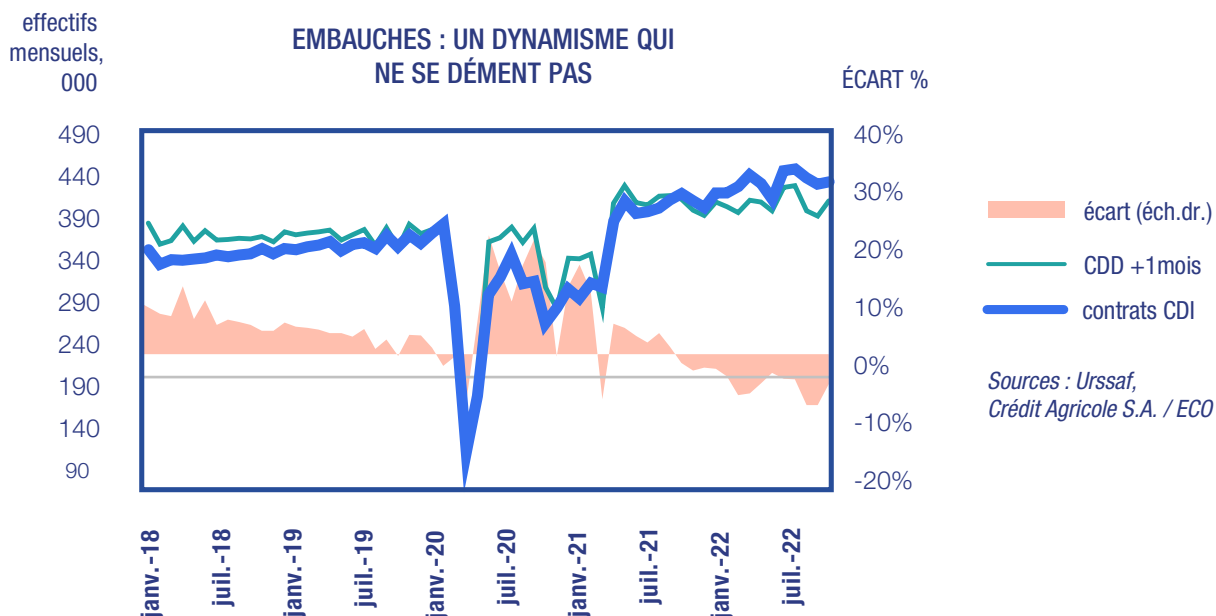
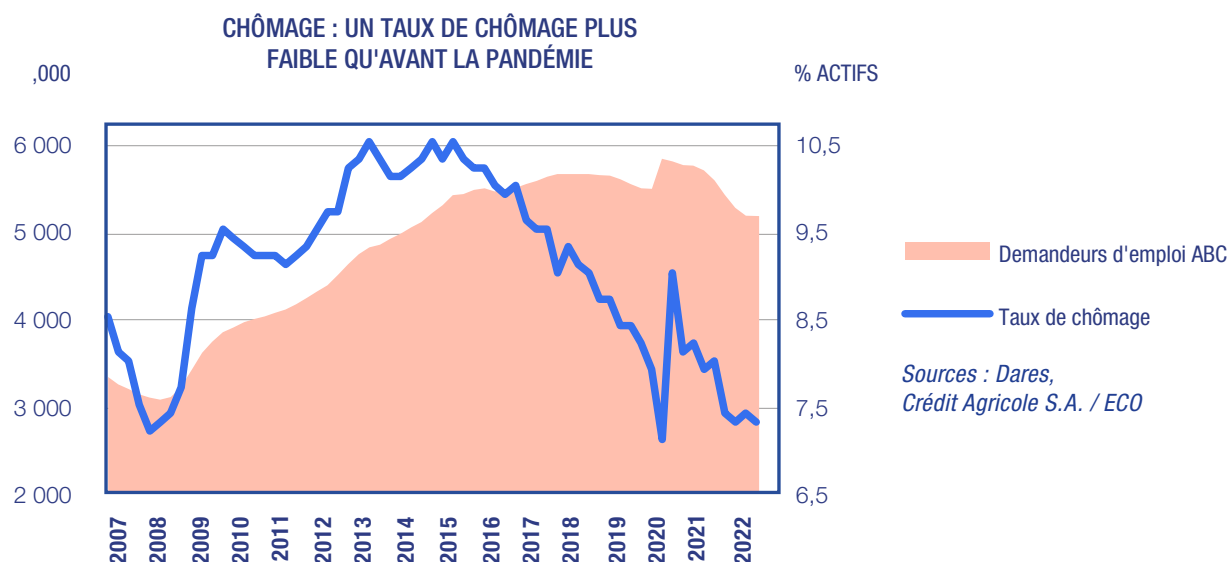
# L'emploi toujours dynamique en 2022

Les embauches sont restées soutenues en 2022, le taux de chômage est désormais inférieur à son niveau d'avant-crise.

Pierre Benadjaoud

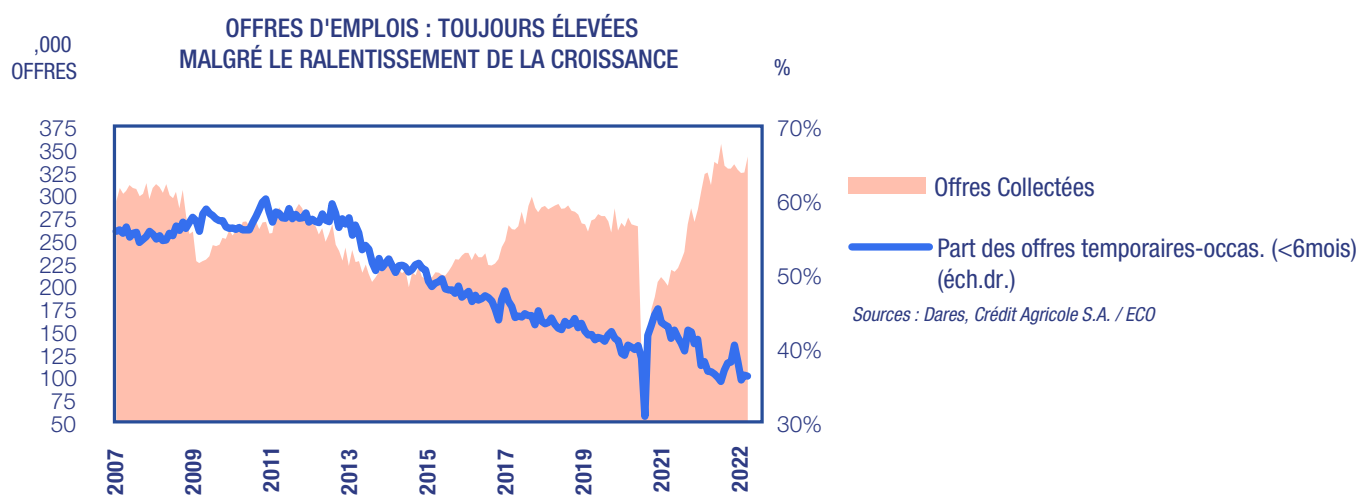
## DES CRÉATIONS D'EMPLOIS ENCORE SOUTENUES

Alors que l'emploi a rebondi plus rapidement que l'activité économique en 2021, nous nous attendions à une accalmie sur le marché du travail en 2022. Pourtant, les créations d'emplois sont restées très dynamiques avec près d'un million de CDI et CDD de plus d'1 mois créés en 2022, en hausse de 11% par rapport à 2021, qui était déjà un bon millésime. Les emplois créés sont également de plus en plus pérennes puisque la part de CDI atteint 51,4% contre 49% en 2021.



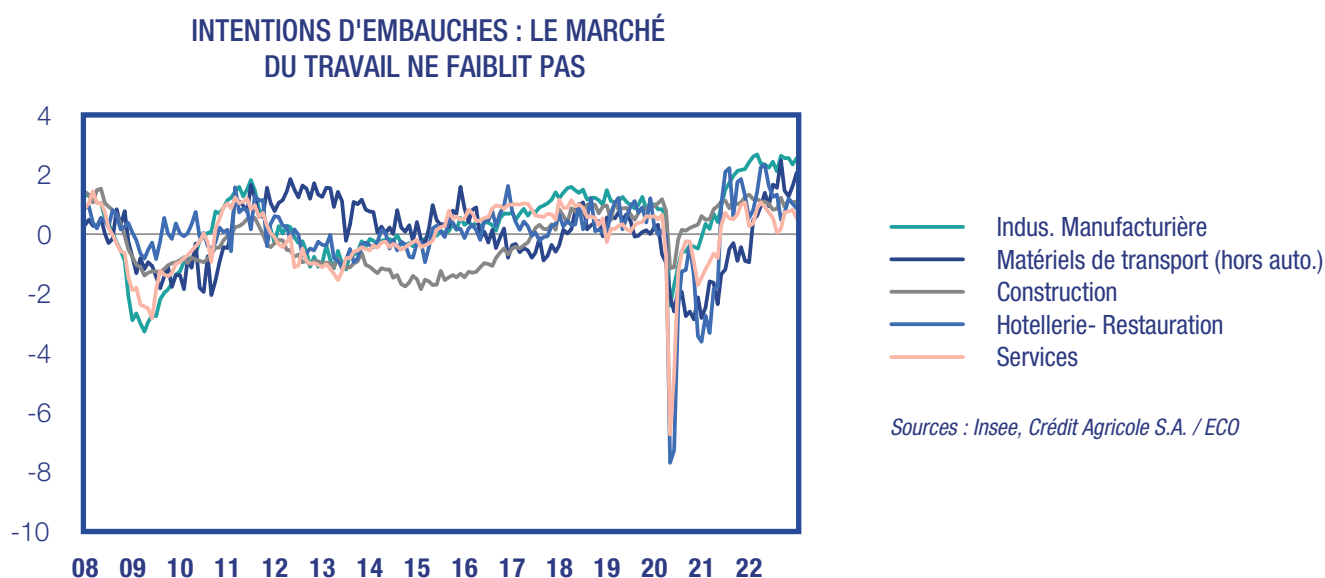
### BAISSE DU CHÔMAGE ET INTENTIONS D'EMBAUCHE ÉLEVÉES

Le taux de chômage en France métropolitaine est resté stable cette année, oscillant autour de 7,2%. En effet, si les goulots d'étranglement observés en sortie de pandémie sur les recrutements dans certains secteurs (notamment l'hôtellerie-restauration) ne semblent plus d'actualité, les intentions d'embauche restent globalement élevées dans la plupart des secteurs.



### QUELS RISQUES POUR 2023 ?

Les embauches pourraient freiner en raison du ralentissement prévu de l'activité économique en début d'année 2023, et alors que les défaillances d'entreprises retrouvent leurs niveaux historiques. Toutefois, nous n'anticipons pas de vague de faillites et l'éventuelle remontée du taux de chômage resterait limitée.



Contacteur l'auteur : [pierre.benadjaoud@credit-agricole-sa.fr](mailto:pierre.benadjaoud@credit-agricole-sa.fr)

# Retour de l'inflation durable en 2022 et baisse du pouvoir d'achat

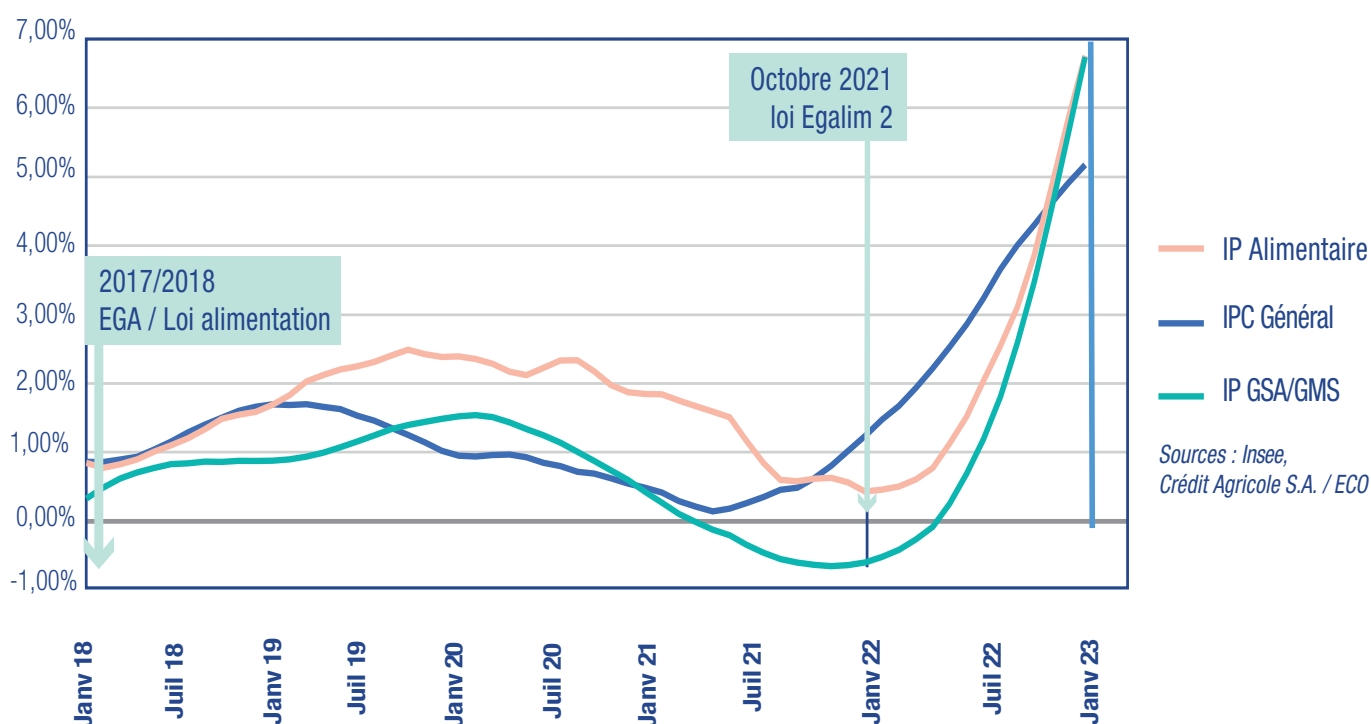
Les hausses des prix relatifs rompent une période d'équilibre. Elles touchent toutes les filières de biens de consommation ou alimentaires, dès l'amont, essentiellement via l'énergie, les matières premières, la logistique. La hausse des coûts devient inflationniste. Avec la baisse du pouvoir d'achat, les baisses de consommation en volumes touchent, partout en Europe, presque toutes les modalités du commerce de détail, alimentaire (GSA) comme circuits spécialisés (GSS).

Noël Isorni

## DISTRIBUTION ALIMENTAIRE : RETOUR D'UNE INFLATION ALIMENTAIRE SPÉCIFIQUE

2022 est une année charnière, particulièrement sensible pour le commerce alimentaire, où l'on passe de la guerre des prix à la hausse des prix. Les produits de grande consommation (PGC) dépassent 12% (glissement annuel) en fin d'année. Un écart sans précédent par rapport à l'IPC (5,2%) qui s'infléchit à peine début 2023.

VARIATION ANNUELLE DE L'INDICE DES PRIX ALIMENTAIRES EN GSA (2018-2022)

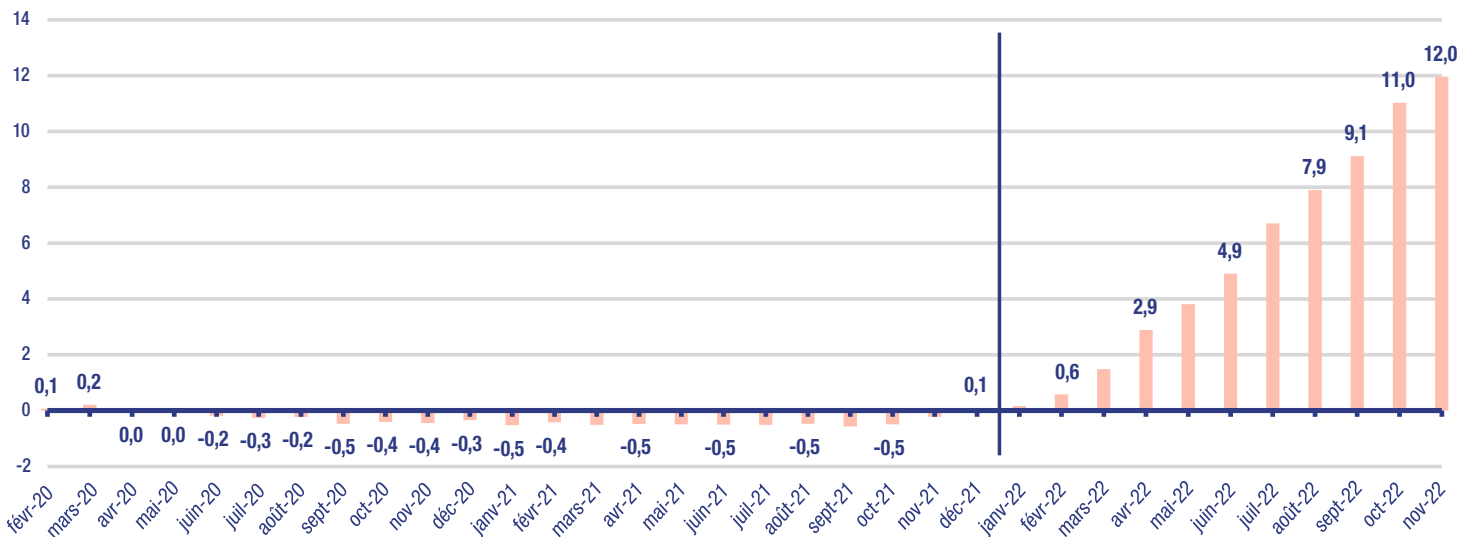




**FRAGILE MARGE OPÉRATIONNELLE DU GRAND COMMERCE**

Concurrences exacerbées en GSA : les grandes enseignes sont focalisées sur leurs parts de marché. Cela implique des arbitrages dans l'assortiment : au détriment du bio par exemple, jugé trop cher ; au bénéfice des marques de distributeur (MDD). Pour la distribution, impossible d'éviter la prise en compte au moins partielle des hausses de prix fournisseurs dans ses marges. La rentabilité devrait s'éroder. À la poursuite de la taille critique, les enseignes traditionnelles étudient des rapprochements.

**INDICE DES PRIX ALIMENTAIRES "PGC" (PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION)**



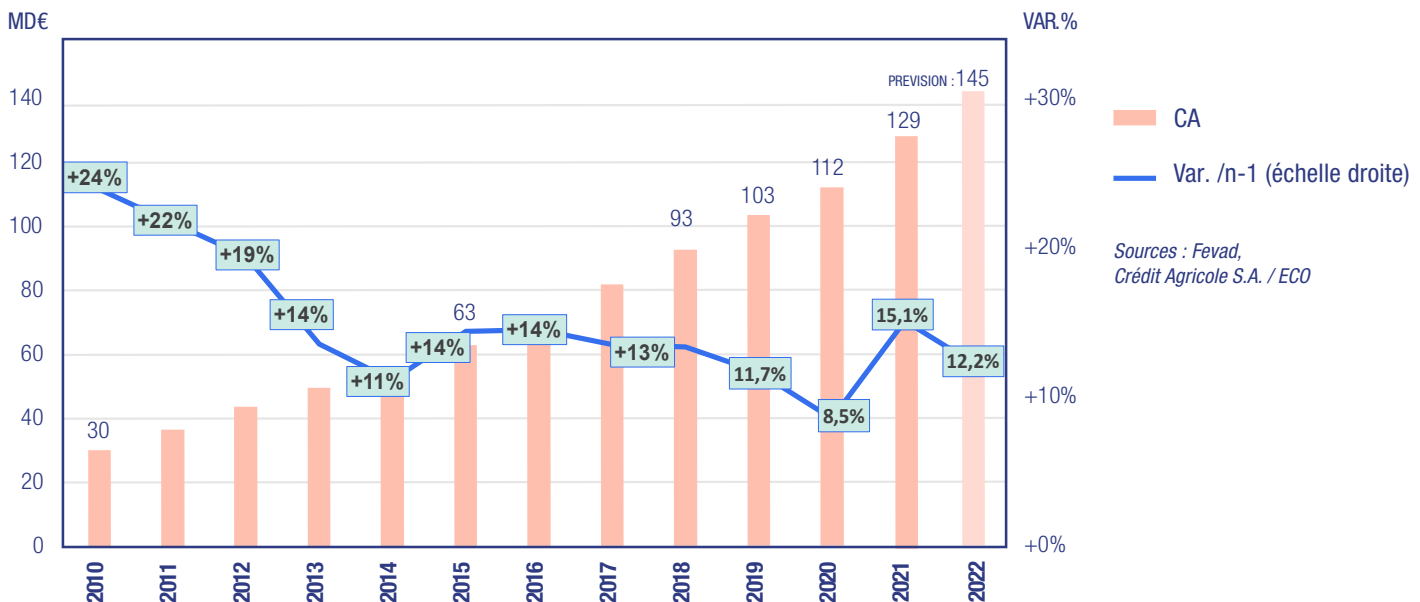
**LE E-COMMERCE SE CONSOLIDE**

2022 marque un ralentissement du rythme de progression de l'e-commerce (prévision : un peu inférieure à +10 %...), contrecoup et consolidation des records de 2020-2021. Effets sensibles surtout dans les commerces spécialisés (meuble, amélioration de l'habitat – liée à la conjoncture du logement...).

Ce ralentissement peut se poursuivre en 2023, partout où les ventes digitales impliqueront un surcoût spécifique (investissements logistiques massifs).

Il reste que toutes les activités en croissance le sont par leur polarité digitale.

**CHIFFRE D'AFFAIRES DU E-COMMERCE EN FRANCE 2010-2022**



# La téléconsultation comme solution aux déserts médicaux

L'adoption de la téléconsultation a explosé pendant la pandémie avec un pic mensuel de 4,5 millions d'actes en avril 2020. Où en est-on aujourd'hui ? Qui a recours à cette pratique ? La téléconsultation apporte-t-elle une solution pertinente aux déserts médicaux ?

Julien Gamon

## ÉTAT DES LIEUX DE L'ADOPTION DE LA TÉLÉCONSULTATION

13% des Français vivent dans un désert médical. Les communes rurales sont sans surprise les plus touchées. Cette réalité n'est pas nouvelle et la situation tend à se dégrader, malgré les efforts de régionalisation, face à un contexte de vieillissement de la population et d'explosion des patients souffrant de maladies chroniques.

Face à ce constat, la téléconsultation apparaît depuis de nombreuses années comme une solution pertinente

pour lutter contre les déserts médicaux, afin de mieux répartir la ressource médicale sur le territoire, mais son adoption a été très poussive. Malgré sa réglementation dans le cadre de la loi HPST (hôpital, patients, santé et territoires) en 2009, et son remboursement validé par l'avenant n°6 de la loi de santé de 2018, le nombre d'actes n'a pas explosé, la pratique et les outils étant très peu adoptés par les professionnels de santé.

## UNE ADOPTION INSUFFISANTE DANS LES DÉSERTS MÉDICAUX LIÉE À LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Néanmoins, malgré ces chiffres prometteurs, on constate que la téléconsultation n'a pas tenu ses promesses dans les déserts médicaux. À la lecture des chiffres publiés récemment par le Health Data Hub, il apparaît que les patients ayant le plus téléconsulté sont plutôt jeunes, habitant en zones urbaines à plus forte densité médicale. Dans la Creuse, seule 2,3% de la population du département a réalisé au moins une téléconsultation en 2021 contre près de 17% à Paris.

**13% des Français vivent dans un désert médical.**

## Chiffres clés

**9 M**

DE FRANÇAIS VIVENT DANS UN DÉSERT MÉDICAL

**12 M**

TÉLÉCONSULTATIONS RÉALISÉES EN 2021

**3,9 %**

% DES RENDEZ-VOUS RÉALISÉS PAR TÉLÉCONSULTATION AUPRÈS DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Une des raisons à ce faible recours à la téléconsultation est liée à la fracture numérique. Il s'avère que les régions les plus touchées par la désertification médicale sont bien souvent les plus mal loties en ce qui concerne l'accès à internet, rendant impossible l'accès à une téléconsultation satisfaisante dans certaines zones.

Par ailleurs, on retrouve dans ces déserts médicaux une population parmi les personnes les plus âgées de France, mal équipée et souvent dépendante d'un proche par rapport à l'usage au quotidien de la technologie. Ainsi, cette population – pourtant cœur de cible de la téléconsultation puisque souffrant de maladies chroniques et de comorbidités – n'a souvent pas les moyens de gérer en toute autonomie une téléconsultation sans assistance, ce qui rend la pratique limitée.

### DES NOUVELLES SOLUTIONS RÉPONDANT DAVANTAGE AUX BESOINS DES DÉSERTS MÉDICAUX

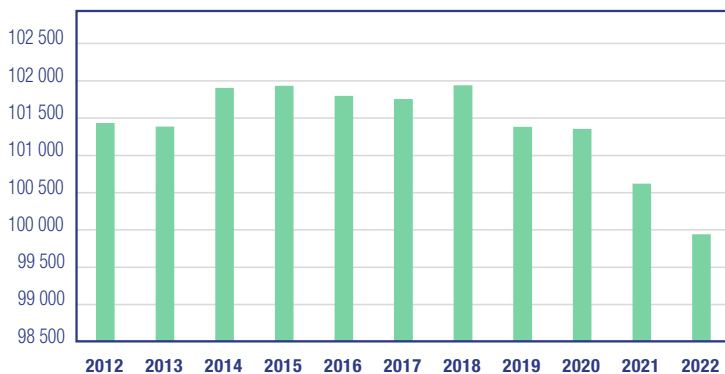
Des solutions ont ainsi été déployées pour augmenter l'efficacité et l'usage de la téléconsultation dans les déserts médicaux. Il s'agit notamment des cabines de télémédecine de la société H4D installées en mairie ou de bornes médicales installées en pharmacie.

Plus d'une centaine de cabines H4D ont été installées dans les déserts médicaux pendant la crise sanitaire. Avec ses quinze capteurs et instruments de mesure, il est ainsi possible pour le médecin d'assister le patient dans la réalisation à distance d'un examen clinique et de traiter 98% des patients à l'issue d'une consultation grâce à un diagnostic clinique plus approfondi.

Les bornes médicales installées par la société Medadom dans des pharmacies représentent également des solutions pertinentes face aux déserts médicaux dans la mesure où près de 97% des Français ont encore accès à une pharmacie à moins de 10 minutes de chez eux. Les patients peuvent par ailleurs bénéficier de l'assistance du pharmacien pendant la consultation, facilitant l'accès au service pour les personnes les plus âgées.

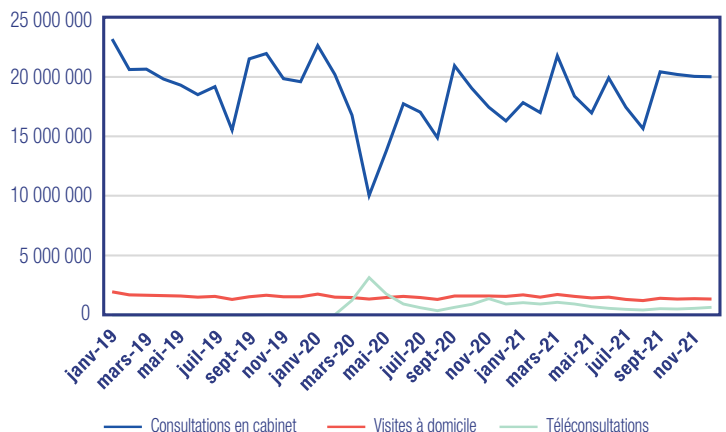
Le déploiement de cabines de télémédecine dans les mairies ou les pharmacies et les téléconsultations assistées apporteront des solutions pertinentes pour réduire l'isolement physique et numérique entre médecins et patients dans les déserts médicaux, qu'il s'agisse de médecine générale ou de spécialités médicales. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue la principale cause des déserts médicaux à savoir la pénurie de ressource médicale. Ce n'est pas en réallouant de la ressource médicale d'autres territoires qu'il sera possible de résoudre le problème de fond, qui reste la pénurie structurelle de médecins en France face à une demande en soin de plus en plus forte. La e-santé jouera un rôle indispensable pour faciliter le travail du médecin et libérer du temps médical, favoriser la prévention afin de limiter l'expansion des malades chroniques et, enfin, optimiser les parcours de soin grâce à une médecine personnalisée permettant de réduire la charge du médecin et s'appuyant davantage sur de la coopération et sur la délégation de tâches auprès d'autres professionnels de santé.

EVOLUTION DU NOMBRE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES DEPUIS 2012



Sources : Données du Système national des données de santé (SNDS), calculs DREES

ACTIVITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX ENTRE 2019 ET 2021



Contactez l'auteur : [julien.gamon@credit-agricole-sa.fr](mailto:julien.gamon@credit-agricole-sa.fr)



# TOUR DE FRANCE SECTORIEL

**RÉSUMÉS SECTORIELS | 29 - 30**

**RELAIS DE CROISSANCE DU  
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE**

SANTÉ, VIEILLISSEMENT | 31 - 33

TOURISME | 34 - 36

ÉNERGIES RENOUVELABLES | 37 - 39

**SECTEURS FONDAMENTAUX**

CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE | 40 - 42

INDUSTRIE AUTOMOBILE | 43 - 45

BTP | 46 - 48

# Une industrie qui reste sous pression

L'impact des pressions industrielles et inflationnistes sur les secteurs est très hétérogène. Toutefois, tous doivent apprendre à évoluer dans un contexte géopolitique plus instable et plus complexe, qui révèle également les vulnérabilités et dépendances des industries, tout en accélérant leur transition énergétique.

## RELAIS DE CROISSANCE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE



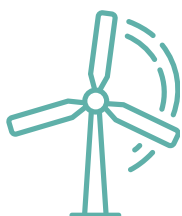
### Santé

Une année 2022 encore fortement marquée par les effets de la crise Covid avec un déficit de plus de 21 Md€. L'Ondam 2023 est un Ondam de sortie de crise mais construit dans une logique de revalorisation *via* les mesures du Ségur et aboutira à un déficit de l'ordre de -7 Md€.



### Tourisme

Dans un contexte de fortes incertitudes, les défis à relever sont nombreux pour un secteur qui devra confirmer sa résilience face à un contexte économique dégradé tout en accélérant sa mutation environnementale.



### Énergies renouvelables

L'année 2023 sera une année charnière pour la transition énergétique en France et en Europe. L'accélération de la décarbonation, la diversification et l'amplification du mix énergétique ainsi que le déploiement des énergies renouvelables locales constitueront une réponse à long terme adaptée à la crise de l'offre énergétique que nous traversons actuellement.

## ACTIVITÉ DES SECTEURS FONDAMENTAUX EN 2023

**Aéronautique**  
**+8,0%**

La filière aéronautique française est mobilisée pour la remontée des cadences de production sans négliger les enjeux de la décarbonation.

**Industrie automobile**  
**+18,0%**

Le challenge industriel associé à la transition vers l'électrique s'accompagne dans le même temps d'importants efforts de R&D pour créer de nouvelles filières industrielles en électrochimie (batteries) et en électronique. Une situation qui impose de nouvelles compétences métier.

**BTP**  
**-2,3%**

Après un rebond mécanique en 2021 et une légère baisse en 2022, le BTP en France devrait accentuer sa baisse en 2023, sans pour autant chuter.

### PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ DES SECTEURS EN 2023

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EN % ET VOLUME	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022E	2023P
<b>SECTEURS FONDAMENTAUX</b>								
<b>Aéronautique</b>	4,0	4,0	5,0	4,0	-28,0	8,0	8,0	8,0
<b>Industrie automobile</b>	5,9	9,4	2,3	-2,7	-41,0	1,9	1,7	18,0
<b>Bâtiment</b>	2,0	3,9	5,0	-0,4	-15,0	21,0	-1,4	-2,1
Logement neuf	4,4	9,8	11,3	-4,1	-24,1	40,6	-7,2	-10,7
Non-résidentiel neuf	2,1	5,3	9,0	0,9	-21,2	34,8	-2,8	-2,8
Entretien-rénovation	1,0	1,0	1,0	1,0	-8,8	9,8	2,0	2,0
<b>Travaux publics</b>	3,0	2,5	7,0	10,0	-12,5	10,5	-1,3	-3,0

Source : Crédit Agricole S.A. / ECO

# SANTÉ, VIEILLISSEMENT

## 2023 : l'année de la normalisation *post-Covid*

L'année 2022 voit encore un déficit important des régimes obligatoires de base de la Sécurité sociale à hauteur de -20,7 Md€. La loi de financement de la Sécurité sociale 2023 prévoit un certain degré de normalisation de l'équilibre des dépenses et des recettes *post-Covid* avec un déficit prévisionnel de l'ordre de -8,4 Md€ pour l'ensemble des régimes obligatoires.

Dominique Rebouillat, Julien Gamon

Les prévisions de dépenses intégrées à la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023 font état d'un déficit encore très prononcé des régimes obligatoires de base sur l'année 2022 qui atteindra -20,7 Md€. L'Ondam devrait atteindre 247 Md€ sur l'année, soit un dépassement de 9,1 Md€ par rapport à l'objectif voté dans la loi de financement pour 2022.

### LE REBOND D'ACTIVITÉ POST-COVID N'A PAS SUFFI

Le rebond *post-Covid* présenté comme un levier de retour à un déficit plus maîtrisé n'a pas suffi et l'année 2022 est encore grevée par un niveau de déficit hors normes qui atteindra -21,9 Md€ pour le seul poste de l'Assurance maladie.

L'Ondam 2022 revu dans la loi de financement de 2023, atteindra en effet 234,9 Md€, hors effet crise Covid. À cela s'ajoutera un surcoût de la crise Covid de 12,1 Md€, dont 42% concerne le remboursement des tests de dépistage. Au total, l'Ondam 2022 hors crise progressera de +5,6% par rapport à 2021

**Un déficit qui demeure élevé**

avec une progression de +4,2% des soins de ville à 103,4 Md€ et une progression de 6,1% des dépenses hospitalières à 97 Md€. Les dépenses médico-sociales atteindront 28,4 Md€ et auront globalement tenu les prévisions de 2021.

De manière globale, l'année 2022 selon les rectifications de la loi de financement de 2023 portera encore les stigmates de la crise Covid avec un déficit certes en légère amélioration mais qui demeure très élevé.

### LA FILIÈRE SANTÉ EN QUELQUES CHIFFRES

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022E	2023P
<b>VAR. EN VALEUR</b>	<b>évolution de l'Ondam</b>	<b>1,8%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,6%</b>	<b>9,50%</b>	<b>8,70%</b>	<b>2,20%</b>	<b>3,50%</b>
<b>VAR. EN VOLUME</b>	dépenses soins hospitaliers	2,3%	0,9%	1,1%	0,6%	8,6%	3,4%		
<b>VAR.%</b>	indice de prix	-0,2%	0,8%	0,2%	1,5%	14,5%	2,8%		
<b>VAR. EN VOLUME</b>	dépenses soins de ville	3,0%	1,6%	1,3%	3,2%	-5,7%	13,1%		
<b>VAR.%</b>	indice de prix	0,1%	1,0%	0,8%	-0,1%	2,4%	-1,9%		
<b>VAR. EN VOLUME</b>	dépenses médicaments	3,4%	3,0%	3,2%	5,2%	4,1%	7,4%		
<b>VAR.%</b>	indice de prix	-3,3%	-2,8%	-4,8%	-4,5%	-6,8%	-3,0%		
<b>VAR. EN VOLUME</b>	dépenses dispositifs médic.	4,4%	2,2%	3,7%	4,4%	-1,1%	20,2%		
<b>VAR.%</b>	indice de prix	-0,7%	-0,1%	0,7%	0,3%	3,5%	-10,2%		
<b>% CONSO. DE SOINS</b>	reste à charge patients	7,6%	7,5%	7,4%	7,2%	6,5%	7,0%		
<b>MILLIONS</b>	CPAM patients en ALD	10,4	10,7	11,1	11,4	11,7	11,9		
<b>MILLIONS</b>	population 75 ans et plus	6,09	6,11	6,15	6,23	6,32	6,5	6,65	6,8

Sources : Sécurité sociale, Drees, Score-Santé, Insee, Crédit Agricole S.A. / ECO

## Les faits marquants 2022

<b>T1-2022</b>	<b>EHPAD</b>	Publication du livre de Victor Catanet "Les Fossoyeurs" sur les pratiques du groupe Orpea. Un véritable pavé dans la mare qui engage une réflexion globale sur la prise en charge des personnes âgées.
<b>T2-2022</b>	<b>VARIOLE DU SINGE</b>	La variole du singe, dont le réservoir est représenté par les rongeurs, est un nouveau cas de zoonose annonçant la recrudescence de ce type d'événement en lien avec le changement climatique et la déforestation.
<b>T3-2022</b>	<b>ALZHEIMER</b>	Les résultats positifs de l'essai Clarity Ad mené par les laboratoires Eisai et Biogen en utilisant un anticorps dirigé contre la plaque amyloïde vont aboutir à la commercialisation du premier traitement capable d'engendrer une amélioration des symptômes cliniques des malades atteints de symptômes cognitifs légers.
<b>T4-2022</b>	<b>COVID</b>	La Chine modifie son approche zéro Covid du fait de l'exaspération de la population face aux restrictions appliquées. Le pays entre dans une phase de libre circulation des personnes infectées provoquant un engorgement des structures hospitalières du fait d'une vaccination peu efficace.

### L'EFFACEMENT DES SURCOÛTS COVID

L'Ondam, proposé dans la loi de financement de la Sécurité sociale votée en décembre 2022, affiche une progression de +3,5% à 243,1 Md€ sur la base de l'Ondam rectifié de 2022 sans les effets de la crise Covid. En tenant compte des effets de la crise Covid observés en 2022, l'Ondam prévu pour 2023 devrait connaître une diminution de -1,2% sur l'année. Les surcoûts Covid devraient en effet passer de 12,1 M€ à 1 M€ sur la période.

Le déficit de l'Assurance maladie devrait connaître en 2023 une réduction significative et atteindre -7,1 M€

avec les effets conjoints d'une progression des recettes et de la maîtrise des dépenses. Les soins de ville progresseraient de +2,9%, portés par la montée en charge

de médicaments onéreux dans le circuit officinal. Le poste hospitalier devrait encore être le bénéficiaire de la plus importante progression avec une augmentation de +3,7% pour atteindre 100,5 Md€. Les mesures du Ségur de la santé devraient peser pour un total de 13,4 Md€ tous secteurs confondus pour l'année 2023, intégrant notamment les mesures de revalorisation du fait de l'inflation à hauteur de 1,5 Md€.

### Des efforts de revalorisation

## Chiffres clés

↑ 3,9 %

DÉPENSES DES  
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ  
EN 2023

-7,1 M€

DÉFICIT CNAM  
ANTICIPÉ EN 2023

↑ 3 M€

DÉPENSES DE SOINS  
DE VILLE EN 2023



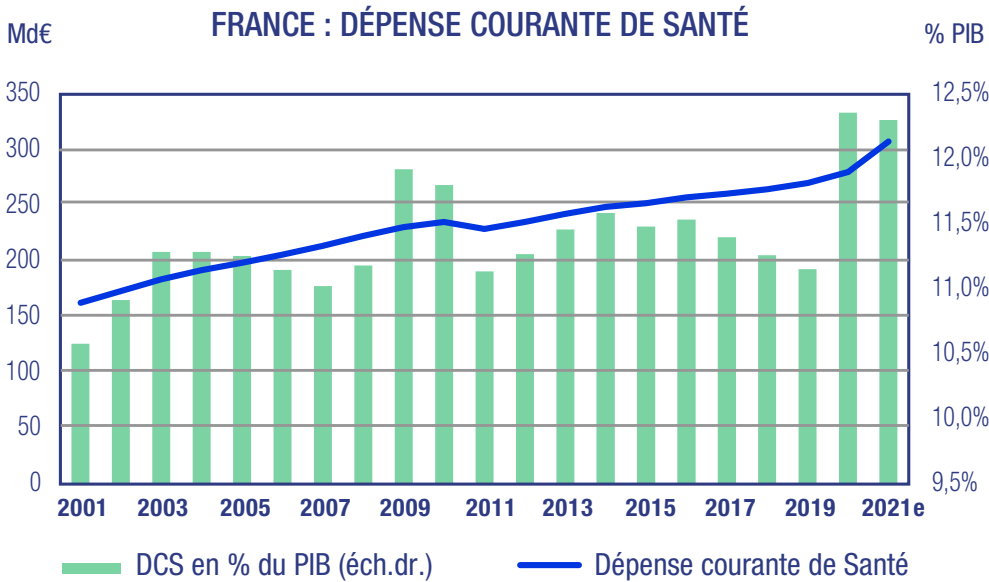
Au total, l'Ondam proposé pour 2023 est un Ondam de sortie de crise mais qui affiche un déficit toujours élevé en comparaison du quasi-équilibre observé avant-crise.

**UNE AMÉLIORATION LENTE DU DÉFICIT**

Les prévisions à l'horizon 2026 font état d'une diminution constante mais très lente du déficit de la branche maladie, en lien avec une croissance des recettes du fait de l'environnement économique qui peine toutefois à compenser la croissance naturelle des dépenses de santé liée aux facteurs structurels de la population française.

**EN BREF**

Une année 2022 encore fortement marquée par les effets de la crise Covid avec un déficit de plus de 21 Md€. L'Ondam 2023 est un Ondam de sortie de crise mais construit dans une logique de revalorisation via les mesures du Ségur et aboutira à un déficit de l'ordre de -7 Md€.



Sources : Drees, Crédit Agricole S.A. / ECO

**GLOSSAIRE**

**CSBM** : consommation de soins et de biens médicaux.

**DCSi** : dépense courante de santé au sens international.

**LFSS** : loi de financement de la Sécurité sociale.

**ONDAM** : objectif national des dépenses d'assurance maladie.

# TOURISME

## Une dynamique menacée par un contexte économique dégradé

Le secteur du tourisme sera exposé, en 2023, à des vents contraires entre la réouverture de la Chine, la tenue de grands événements sportifs et un contexte économique dégradé.

Cécilia Mendy

L'année 2022 a marqué le retour des performances à un niveau proche d'avant-crise dans un certain nombre d'activités du tourisme, confirmant à la fois les grandes tendances domestiques observées pendant la crise sanitaire et la reprise des flux touristiques intercontinentaux.

### RETOUR DE LA FRÉQUENTATION ET HAUSSES TARIFAIRES

La dynamique du secteur a profité à l'ensemble des segments du tourisme, en 2022. Ainsi, la plupart des segments touristiques retrouvent un niveau de fréquentation proche voire équivalent à 2019 et enregistrent des performances d'activité supérieures grâce à de fortes revalorisations tarifaires. Seuls les segments majoritairement orientés vers le tourisme in-

ternational et le voyage d'affaires restent en-deçà des niveaux d'avant-crise tout en s'en rapprochant fortement (-2% à -15%).

### Les flux touristiques internationaux retrouvent près des ¾ de leur niveau de 2019.

Ces bonnes performances résultent d'un excellent niveau de fréquentation, notamment en saison estivale, portée cette année encore par le tourisme domestique et un retour massif des clientèles étrangères attisé par une parité de change favorable, emportant dans son sillage le redressement des segments d'hôtellerie haut de gamme et des grandes agglomérations urbaines. Ce redressement est également induit par la reprise

### LA FILIÈRE TOURISME EN QUELQUES CHIFFRES

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023P
<b>MD€</b>	<b>Recettes touristiques internationales</b>		<b>52,1</b>	<b>55,9</b>	<b>56,7</b>	<b>28,5</b>	<b>32,0</b>	<b>57,5</b>	➔
<b>VAR. EN VOLUME</b>	Recettes touristiques internationales			7,3%	1,9%	-49,7%	-40,0%	80,0%	
%	pourcentage du total européen			11,5%	11,0%	13,9%			
<b>MD€</b>	contribution touristique intérieure	158,5	165,9	173,3	180	119	138	185e	
<b>VAR.%</b>	contribution touristique intérieure	-1,5%	4,7%	4,4%	3,8%	-34%	+17%		
<b>POINT DE%</b>	contribution à l'évolution des visiteurs résidents	0,1	2,9	2,2	2,0				
<b>POINT DE%</b>	contribution à l'évolution des visiteurs non résidents	-1,7	1,8	2,2	1,8				
<b>MD€</b>	invest. dans la filière (hors résidences secondaires)	10,25	10,87	11,51	11,47	8,6			
<b>MD€</b>	invest. dans l'hôtellerie	3,17	3,30	3,40	3,38	2,25			
<b>VAR.%</b>	nuitées hôtels France métropolitaine (9 mois)	-0,8%	5,0%	2,2%*	0,9%*	-48%	-39%	-4%	
<b>VAR.%</b>	nuitées HPA France métropolitaine	-0,8%	5,5%	1,1%*	2,9%*	-15%	-5%	5%	
<b>VAR.%</b>	RevPAR hôtels de chaîne	-5,1%	4,9%	7,2%*	1,7%	-58%	-43%	12%	

Sources : OMT, Insee, Atout France, MKG Consulting, UMIH/OlaKala, Crédit Agricole S.A. / ECO

\* : sur 10 mois ; e : estimé

## Les faits marquants 2022

<b>T1-2022</b>	<b>LEVÉE DES RESTRICTIONS SANITAIRES</b>	Levée des dernières restrictions sur le port du masque en intérieur dans les commerces, cinémas, théâtres ou lieux de travail (mi-mars 2022).
<b>T2-2022</b>	<b>TRANSACTIONS MARQUANTES</b>	Choice Hotels International et Radisson Hotel Group ont annoncé que Choice Hotels avait conclu un accord définitif pour acquérir les activités de Radisson Hotel Group Americas pour 675 M\$.
<b>T3-2022</b>	<b>BILAN TOURISME MONDIAL</b>	Net redémarrage du tourisme international (63% du niveau d'avant-pandémie). 700 millions d'arrivées internationales comptabilisées à fin septembre (dont 50% sur le seul T3-2022) contre 415 millions en 2021.
<b>T4-2022</b>	<b>DÉCRET TERTIAIRE</b>	Date limite de communication des consommations d'énergie de 2021 imposée par le Dispositif Eco Efficacité Tertiaire (DEET), qui impose une réduction de -60% d'énergie finale dans les bâtiments tertiaires dont la surface d'exploitation est supérieure ou égale à 1 000 m <sup>2</sup> , à l'horizon 2050.

du segment MICE tout au long de l'année. Dans l'ensemble, une hausse du RevPAR hôtelier de +11% est attendue (+9% en province), soit la dynamique la plus forte enregistrée en Europe.

Malgré ces excellentes performances, le secteur CHR connaît une forte progression du nombre de défaillances, notamment dans la restauration, sans toutefois retrouver ses niveaux d'avant-crise (-21%).

Les recettes touristiques internationales devraient s'établir autour de 57,5 Md€ (vs 34,5 Md€ en 2021).

**La résilience du tourisme devrait progressivement s'affaiblir face à l'érosion du pouvoir d'achat.**

### 2023 : L'ÉQUILIBRE DES FORCES ?

En dépit de la menace toujours latente d'une reprise épidémique, des pénuries de personnel et des tensions géopolitiques, les pressions baissières qui s'exercent sur le secteur émanent surtout du contexte économique dégradé, de la détérioration durable du pouvoir d'achat des ménages et des marges des entreprises (du fait de la hausse des coûts énergétiques et des salaires).

En effet, les anticipations de voyages semblent légèrement plus prudentes que l'an passé ; une frilosité due à la fois au climat d'incertitudes économiques et à la forte inflation des prix, notamment dans l'héber-

## Chiffres clés

↓ 4 %

DES NUITÉES HÔTELIÈRES  
À FIN NOV. 2022 VS 2019

↑ 1,5 %

DES RECETTES  
INTERNATIONALES À FIN  
NOV. 2022 VS 2019

↑ 57,5 MD€

DE RECETTES TOURISTIQUES  
INTERNATIONALES  
ATTENDUES EN 2022

gement collectif touristique. De plus, les hébergeurs sont contraints d'accélérer leurs travaux de rénovation alors même que ce calendrier coïncide avec le début de remboursement des PGE contractés pendant la crise Covid-19.

Entre détente des prix pour maintenir les niveaux de fréquentation et défense des marges, l'équilibre sera difficile à trouver pour les entreprises du secteur en 2023.

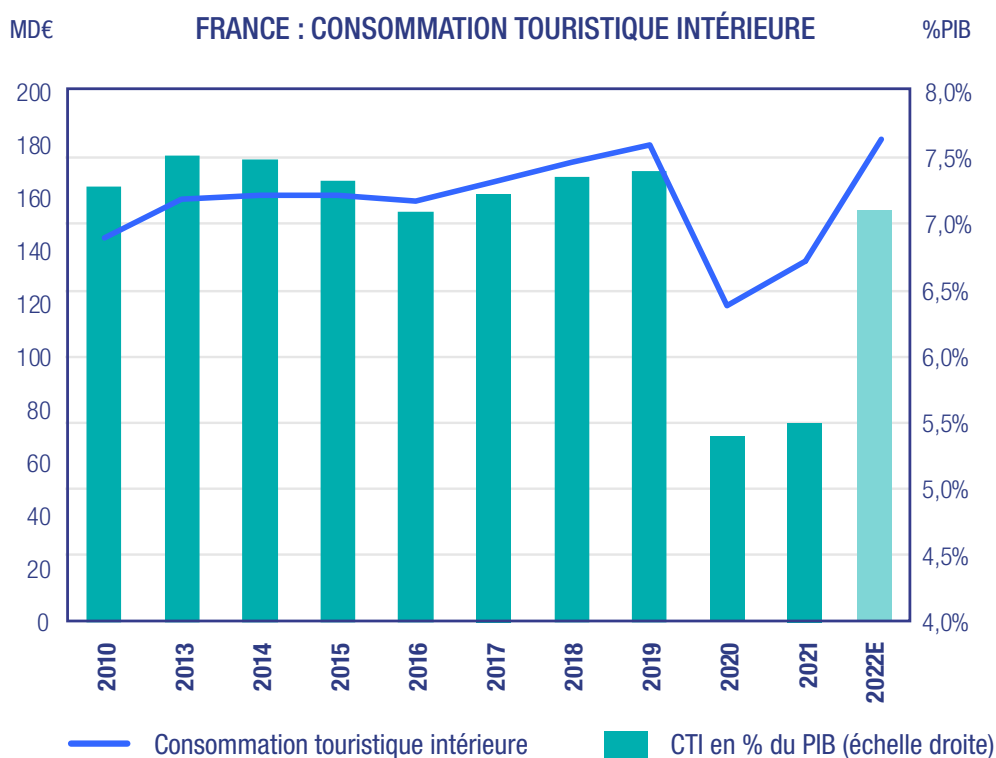
### L'ACCÉLÉRATION DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX POUR UN TOURISME DURABLE

Malgré l'ombre persistante d'une reprise épidémique, l'élévation du taux d'endettement des entreprises, la pression baissière exercée sur la demande et la

hausse des coûts d'emprunt, les entreprises du secteur sont aspirées dans un tourbillon de défis environnementaux à relever ces prochaines années. À cette accélération initiée lors de la crise sanitaire (mutation digitale ; *slow* tourisme ; *bleisure* ; *coworking*...) s'ajoute désormais une contrainte réglementaire avec l'application du décret Tertiaire dans tous les bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup>.

### EN BREF

Dans un contexte de fortes incertitudes, les défis à relever sont nombreux pour un secteur qui devra confirmer sa résilience face à un contexte économique dégradé tout en accélérant sa mutation environnementale.



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A. / ECO

### GLOSSAIRE

**MICE** : événements professionnels (acronyme de *Meetings, Incentive, Conferences and Exhibitions/ Events*).

**Nuitée** : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant deux nuits dans un hôtel comptent ainsi pour quatre nuitées.

**RevPAR** : revenu par chambre disponible, se calcule comme le produit du prix moyen d'une chambre par son taux d'occupation moyen.

# ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Les énergies renouvelables continuent d'avoir le vent en poupe en 2022

En 2022, les capacités électriques renouvelables ont poursuivi leur développement soutenu à un rythme similaire à celui observé en 2021.

David Balussou

Le parc de production d'électricité progresse en 2022 de 4,30 GW (+3,1%) par rapport à l'année 2021. Il atteint 143,72 GW en 2022. La croissance du parc de production repose essentiellement sur le développement des EnR (+4,53 GW, essentiellement éolien et solaire) qui compense largement la réduction du parc thermique à combustible fossile (-0,23 GW).

### LE DÉVELOPPEMENT DU PARC ÉLECTRIQUE FRANÇAIS EST PRINCIPALEMENT PORTÉ PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Fin novembre 2022, la production d'électricité cumulée s'élevait à 399,4 TWh (16% en dessous du niveau de novembre 2021). Cette forte baisse s'explique par la production nucléaire en 2022 qui a diminué de 22,7% par rapport au niveau de 2021 (examens et répara-

tions des circuits endommagés par la corrosion sous contrainte). Le solde des échanges frontaliers s'élevait au 30 novembre 2022 à -12,9 TWh et la France, traditionnellement exportatrice d'électricité en Europe, est désormais devenue un pays importateur pour compenser son manque de production. Les productions cumulées solaire et éolienne à cette même date s'élèvent respectivement à 17,9 TWh et à 33,5 TWh, en hausse de 35% et de 5,3% par rapport aux niveaux de fin novembre 2021.

**L'indisponibilité d'une partie du parc nucléaire a perturbé la production électrique française.**

### LA FILIÈRE ÉNERGIE EN QUELQUES CHIFFRES

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022E	2023P
<b>VARIATION</b>	<b>Capacités de production installées totales</b>	<b>1,3%</b>	<b>0,1%</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,8%</b>	<b>0,6%</b>	<b>2,4%</b>	<b>3,1%</b>	<b>0,7%</b>
<b>GW</b>	capacités de la filière Nucléaire	63,13	63,13	63,13	63,13	61,37	61,37	61,37	61,37
<b>VAR.%</b>		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-2,8%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>GW</b>	capacités de la filière Thermique	21,84	19,03	18,59	18,59	18,93	18,27	18,04	16,47
<b>VAR.%</b>		-3,2%	-12,9%	-2,3%	0,0%	1,8%	-3,5%	-1,3%	-8,7%
<b>GW</b>	capacités de la filière Hydraulique	25,48	25,52	25,51	25,56	25,73	25,72	25,61	25,87
<b>VAR.%</b>		0,2%	0,1%	-0,0%	0,2%	0,7%	0,0%	-0,4%	1,0%
<b>GW</b>	capacités de la filière de l'Éolien	11,67	13,56	15,11	16,50	17,62	18,78	20,96	22,10
<b>VAR.%</b>		15,0%	16,2%	11,4%	9,2%	6,8%	6,6%	11,6%	5,5%
<b>GW</b>	capacités de la filière Solaire	6,77	7,66	8,53	9,44	10,39	13,07	15,43	16,60
<b>VAR.%</b>		10,3%	13,1%	11,4%	10,7%	10,1%	25,8%	18,1%	7,6%
<b>GW</b>	capacités de la filière Bioénergies	1,86	1,95	2,03	2,12	2,17	2,21	2,31	2,33
<b>VAR.%</b>		13,4%	4,8%	4,1%	4,4%	2,4%	2,0%	4,4%	0,8%

Sources : ministère de l'Écologie, RTE, Fitch, Crédit Agricole S.A. / ECO

# Les faits marquants 2022

<b>T1-2022</b>	<b>DISCOURS DE BELFORT D'EMMANUEL MACRON</b>	Lors du Discours de Belfort du 10 février 2022, Emmanuel Macron a exposé la stratégie énergétique nationale afin notamment de respecter les engagements climatiques fixés à horizon 2030. Cette stratégie repose sur la réduction de la consommation d'énergie, le développement du nucléaire (nouveaux EPR de seconde génération et financement des <i>Small Modular Reactors</i> ) et l'accélération du développement des capacités d'énergies renouvelables.
<b>T2-2022</b>	<b>BIOÉNERGIES</b>	Veolia et Waga Energy inaugurent la plus importante installation de biométhane en France à Claye-Souilly en Seine-et-Marne qui pourra alimenter annuellement environ 20 000 foyers en gaz renouvelable. Cette initiative s'inscrit parmi l'un des 4 projets de production de biométhane conjointement développés par Veolia et Waga Energy sur le territoire national.
<b>T3-2022</b>	<b>INAUGURATION DU PREMIER PARC ÉOLIEN EN MER À SAINT-NAZAIRE</b>	Le 22 septembre 2022, le président de la République a inauguré le premier parc éolien <i>offshore</i> français situé au large de Saint-Nazaire. Ce parc est composé de 80 éoliennes d'une puissance totale installée de 480 MW et produira l'équivalent de 20% de la consommation annuelle d'électricité de la Loire-Atlantique.
<b>T4-2022</b>	<b>PROJET DE LOI RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES</b>	Ce texte vise à simplifier les procédures administratives pour raccourcir le délai de mise en place de nouvelles capacités, libérer du foncier délaissé ou dégradé pour le solaire et l'éolien et à améliorer la valeur et l'acceptabilité des énergies renouvelables locales. Ce projet de loi a été adopté à l'Assemblée nationale le 10 janvier 2023.

## Chiffres clés

**143,7 GW**

PARC DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE EN 2022

**↑ 4,53 GW**

CROISSANCE DU PARC DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE FRANÇAIS EN 2022 PAR RAPPORT À 2021

**↑ 35 %**

HAUSSE CONSTATÉE DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE EN FRANCE ENTRE LES MOIS DE NOVEMBRE 2022 ET 2021

## LA FRANCE DONNE UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR AU DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

2023 s'annonce comme une année décisive pour les énergies renouvelables. Elle sera l'année du bilan de la seconde édition de la PPE sur la période 2018-2023. Si les objectifs de 2023 pour le gaz renouvelable ont été déjà dépassés, les secteurs du solaire et de l'éolien bien qu'en forte croissance auront probablement du mal à les atteindre. Un débat parlementaire doit se tenir mi-juin concernant la future loi de programmation sur l'énergie et le climat.

L'Assemblée nationale vient par ailleurs d'adopter le

projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Cette loi favorisera le développement des projets solaire et éolien en divisant par deux les délais de déploiement et en libérant du foncier détérioré.

**Les énergies renouvelables au cœur des débats parlementaires en 2023.**

## UN RÈGLEMENT EUROPÉEN EST ENTRÉ EN VIGUEUR FIN 2022 AFIN D'ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le règlement européen du Conseil du 22 décembre 2022 a établi un cadre, prévu pour 18 mois, en vue

d'accélérer le déploiement à court terme des énergies renouvelables en Europe. Il permet aux États membres de mettre en œuvre, immédiatement et de manière temporaire, de nouvelles mesures visant un déploiement rapide des énergies renouvelables, ceci afin d'atténuer les effets de la crise énergétique actuelle. Parmi ces mesures figurent notamment la simplification et l'accélération des procédures d'octroi des permis et la mise en place de délais maximaux d'instruction des dossiers en fonction des technologies.

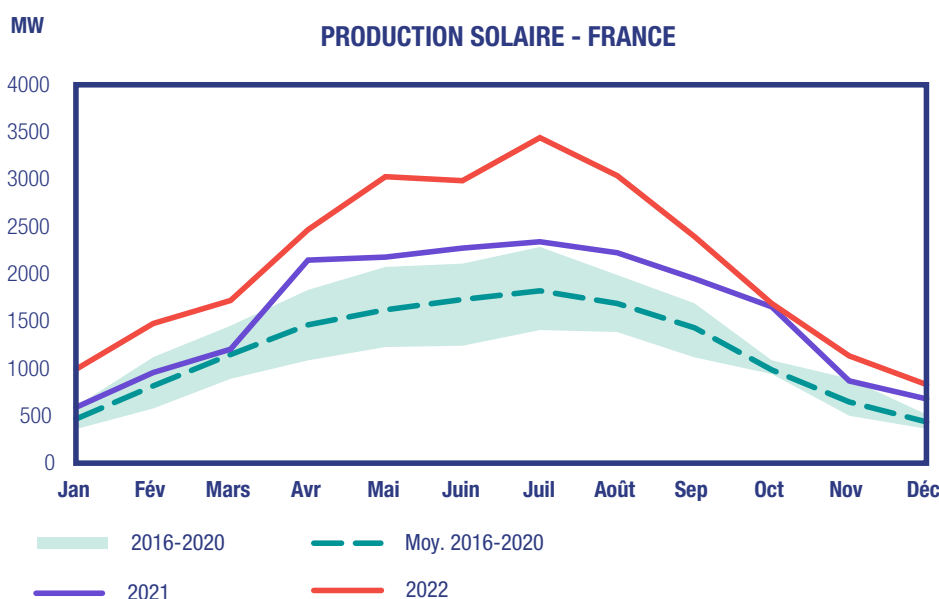
### LE PLAN REPOWEREU, CATALYSEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN EUROPE

En réponse aux difficultés et aux perturbations du marché mondial de l'énergie provoquées par l'invasion russe de l'Ukraine, le plan REPowerEU a été lancé en mai 2022 par la Commission européenne. Il vise

notamment à une augmentation et à une accélération massive de l'utilisation des énergies renouvelables dans la production d'électricité (600 GW de solaire installés et 10 Mt d'hydrogène vert produites en 2030) dans l'industrie, les bâtiments et les transports.

#### EN BREF

L'année 2023 sera une année charnière pour la transition énergétique en France et en Europe. L'accélération de la décarbonation, la diversification et l'amplification du mix énergétique ainsi que le déploiement des énergies renouvelables locales constitueront une réponse à long terme adaptée à la crise de l'offre énergétique que nous traversons actuellement.



Sources : ECO<sub>2</sub>Mix, Crédit Agricole S.A. / ECO

#### GLOSSAIRE

**EnR** : énergies renouvelables.

**MWh/GWh/TWh** : mégawattheure, gigawattheure, térawattheure.

**PPE** : programmation pluriannuelle de l'énergie.

# CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE

## L'industrie aéronautique en resynchronisation

L'ensemble des acteurs de la filière fait face au défi des livraisons dans un contexte complexe et un calendrier contraint pour atteindre des niveaux de production sans précédent.

Pascale Rombaut-Manouguian

### REPRISE À MARCHÉ FORCÉE

La reprise du trafic s'est confirmée en 2022 témoignant de la résilience du secteur du transport aérien malgré les mesures de reconfinement en Chine. L'offre de sièges reste maîtrisée avec des taux de remplissage de l'ordre de 80%. Les États-Unis ont pratiquement retrouvé un trafic domestique au niveau précédant la crise sanitaire.

Pour les acteurs de la construction aéronautique, la reprise a été plus rapide que la filière ne le prévoyait.

Si l'outil a pu être protégé, il a fallu resynchroniser l'ensemble du système industriel, de l'équipementier de rang 3 voire 4 aux donneurs

d'ordre, et effectuer des transferts de charge. La livraison de 661 appareils Airbus, en retrait par rapport à l'objectif annoncé de 720 appareils, reflète la difficulté

pour la chaîne de sous-traitance à remonter en cadence.

Les carnets de commande – de l'ordre de 10 ans pour Airbus – sont robustes.


Boeing a livré 480 appareils contre 340 en 2021 et continue à faire porter ses efforts sur la stabilisation de la production du 737Max, à nouveau autorisé à voler en Chine, la reprise des livraisons du 787 et le lancement de la version cargo du 777-8.

L'aviation d'affaires et militaire ont également enregistré des niveaux de commandes historiquement élevés mettant sous pression leur chaîne de sous-traitants.

Si les approvisionnements en matières premières ont pu être assurés, le secteur a dû faire face à d'importantes carences de main-d'œuvre qualifiée.

Face à une demande dynamique, la difficile remontée en cadence de la filière.

### LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022-2023P
<b>VAR. VOLUME%</b>	<b>production du secteur</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>	<b>-28,0</b>	<b>8,0</b>	<b>8,0</b>	
<b>APPAREILS</b>	livraison Airbus	679	718	786	863	566	611	661	720
<b>MIOS PASS.</b>	trafic aérien (principaux aéroports français)	159	164	172	180	54	45		
<b>MD€</b>	construction aéronautique spatiale et de défense (c.a.)	60,4	64,0	65,4	74,3	52,9	55,2		
<b>MD€</b>	commandes	73,1	68,0	58,2	61,9	31,0	50,1		
<b>MD€</b>	exportations	41,7	43,3	44,0	49,6	35,1	45,8		

Sources : Gifas, Insee, Crédit Agricole S.A. / ECO



# Les faits marquants 2022

<b>T1-2022</b>	<b>INDUSTRIE</b>	Pénurie de main-d'œuvre dans l'ensemble de la filière aéronautique.
<b>T2-2022</b>	<b>INDUSTRIE</b>	Airbus renonce à son objectif de 720 livraisons d'avions en 2022, signe des difficultés de la chaîne de sous-traitance.
<b>T3-2022</b>	<b>DÉCARBONATION</b>	L'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) s'engage pour la neutralité carbone de transport aérien en 2050.
<b>T4-2022</b>	<b>DÉFENSE</b>	Record des ventes de Rafale et accord sur le SCAF.
	<b>SPATIAL</b>	Record mondial des lancements de fusées.

## LES DÉFIS DU SUCCÈS

En janvier 2023, la réouverture des frontières de la Chine aux voyageurs internationaux et la levée des restrictions de voyage se sont immédiatement traduites par une ruée sur les réservations. La reprise devrait se poursuivre mais dans un contexte inflationniste tant pour les compagnies aériennes que pour les voyageurs.

La filière doit faire face à une remontée en cadence qui touche tous les segments de l'aéronautique : avia-

tion civile, militaire, affaires, hélicoptères. Les niveaux de production demandés à l'horizon 2025 sont sans

précédent. Si Airbus a maintenu ses objectifs de cadence pour 2025, la trajectoire a été assouplie dans une économie qui reste sous tension (recrutements, logistique, approvisionnements matières). La restauration des indicateurs de performance, qualité et livraison, demeurera au cœur des préoccupations.

Si l'augmentation des prix de l'énergie ne touche pas les sous-traitants de façon homogène, les besoins de financement n'en devraient pas moins connaître un accroissement sensible.

## Restauration des indicateurs de performance.

## Chiffres clés

↑ 8%

PROGRESSION DU  
SECTEUR EN 2023

↑ 20%

APPAREILS COMMERCIAUX  
LIVRÉS EN 2022

↑ 70%

TRAFIC AÉRIEN  
MONDIAL EN 2022 EN RPK

**INTENSIFICATION DE LA COOPÉRATION EUROPÉENNE**

Dassault Aviation, Airbus, Indra et EUMET sont parvenus fin 2022 à un accord industriel pour la première phase du démonstrateur du système de combat aérien du futur (SCAF). Ce programme répond à la volonté de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne de se doter d'un système d'armes européen assurant l'autonomie stratégique de l'Europe et renforçant la souveraineté opérationnelle, technologique et industrielle de sa défense.

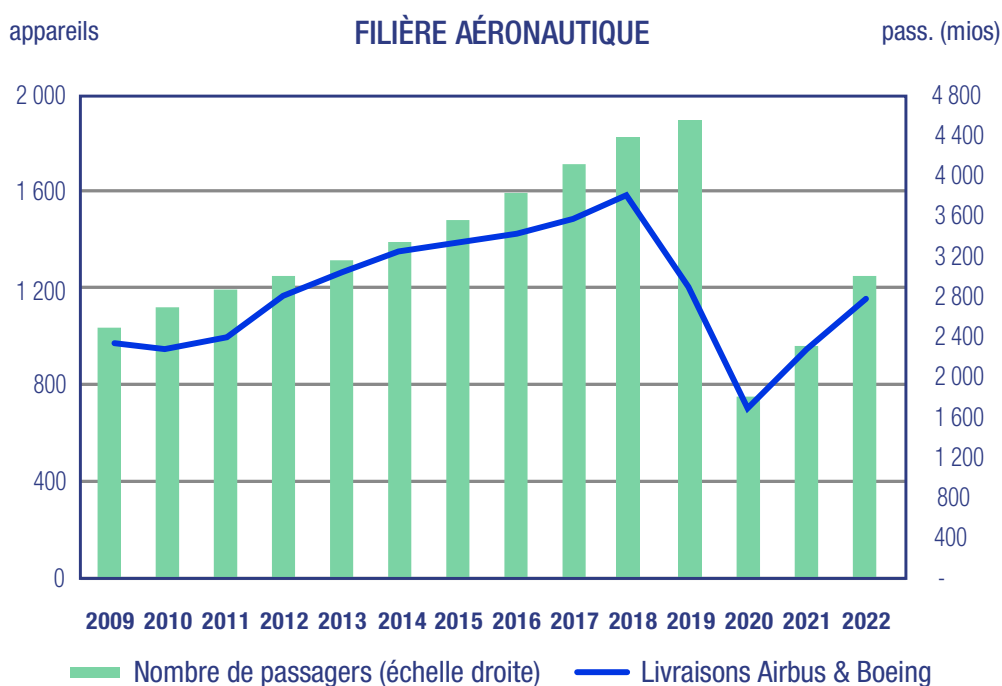
**PRIORITÉ À LA DÉCARBONATION**

L'avenir de l'industrie du transport aérien comme de la construction aéronautique est subordonné à une rupture environnementale à laquelle les acteurs de la filière se préparent.

La décarbonation va toucher non seulement les appareils mais aussi les outils industriels générant un besoin d'investissement.

**EN BREF**

La filière aéronautique française est mobilisée pour la remontée des cadences de production sans négliger les enjeux de la décarbonation.



Sources : IATA, Crédit Agricole S.A. / ECO

# INDUSTRIE AUTOMOBILE

## Choc Covid avec un fort impact dû aux ruptures d'approvisionnement

Après un fort recul des volumes en 2020 et une stabilisation en 2021, le secteur n'a pas connu le rebond attendu et celui de l'équipement automobile aurait progressé de seulement 7,5% à 14 Md€ en 2022.

Véronique Vigner

La filière vient d'être confrontée à un double choc, conjoncturel et structurel, comme elle n'en avait jamais connu depuis sa création.

La France est l'un des pays d'Europe les plus touchés par la baisse des semi-conducteurs et les arrêts de production dus aux ruptures d'approvisionnement. Son déclin ne découle pas de la compétitivité des constructeurs automobiles français dont la production a sensiblement augmenté à l'étranger.

Le déclin rend compte de la perte d'attractivité du territoire et de son retard en matière de transition énergétique. De nombreux petits équipementiers sont en difficulté ou ont déjà dépo-

sé le bilan, notamment dans le secteur de la fonderie. Les capacités productives d'usinage et de forge doivent en particulier être réorientées vers la voiture électrique.

### 2022 : UNE CONJONCTURE DE PÉNURIE

Impacté par la crise sanitaire et par la crise des semi-conducteurs, le marché VP + VUL en France ne retrouve toujours pas en 2022 son rythme de 2019 et reste en retrait de 31% par rapport à cette année de référence, comme en 2020.

Pour la première fois de son histoire, les marchés de l'automobile français et européen connaissent trois années consécutives de très

**Crise de l'offre car les constructeurs ne parviennent pas à produire suffisamment de véhicules.**

### L'AUTOMOBILE EN QUELQUES CHIFFRES

	CONSTRUCTION D'AUTOMOBILES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022P	2022-2023P
<b>VAR. VOLUME %</b>	<b>production VP + VUL en France</b>	<b>5,9%</b>	<b>9,4%</b>	<b>2,3%</b>	<b>-2,7%</b>	<b>-41,0%</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,7%</b>	<b>18%</b>
<b>MILLIONS</b>	immatriculations (VP+VUL) EU+EFTA	17,101	17,695	17,830	15,805	11,961	11,774	11,286	13,893
%	p.d.m PSA + Renault (VP+VUL) sur UE + EFTA	21,6%	21,9%	26,6%	23,4%	25,9%	29,5%	27,6%	29%
%	taux diesélisation marché VP français	52,1%	47,5%	39,0%	34,0%	31,0%	21,0%	15,6%	12%
	<b>ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE</b>								
<b>VAR. CA %</b>	<b>c.a. usines françaises</b>	<b>9,1%</b>	<b>9,0%</b>	<b>2,7%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-28,5%</b>	<b>7,5%</b>	<b>2,6%</b>	<b>5,5%</b>
<b>MDE</b>	première monte	6,99	7,67	7,72	7,99	4,51	4,27	4,72	4,43
<b>MDE</b>	seconde monte	10,57	11,03	11,02	10,57	9,51	9,99	11,21	8,22
<b>MDE</b>	solde commercial FIEV	-6,90	-7,58	-7,69	-4,87	-1,37	-1,40	-1,57	-2,5

Sources : ACEA, CCFA, FIEV, Crédit Agricole S.A. / ECO

## Les faits marquants 2022

<b>T1-2022</b>	<b>RENAULT PÔLE ELECTRICITY</b>	Renault officialise les véhicules fabriqués en France dans le pôle ElectriCity : la Mégane E-Tech (à Douai), le nouveau Kangoo E-Tech (à Maubeuge), la future Renault 5 électrique (à Douai) en 2024, le futur Scénic électrique (à Douai) en 2024 et la future Renault 4 électrique (à Maubeuge) en 2024.
<b>T2-2022</b>	<b>FIT FOR 55</b>	Les propositions Fit for 55 de la Commission européenne visant à réduire les émissions de CO <sub>2</sub> ont reçu le soutien des 27 États membres de l'UE. Les plans se concentrent sur l'adoption de véhicules électriques et incluent une interdiction <i>de facto</i> de la vente de nouveaux véhicules à essence et diesel, hybrides et hybrides rechargeables (PHEV) à partir de 2035.
<b>T3-2022</b>	<b>SOUTIEN EUROPÉEN</b>	L'usine Stellantis de Trémery produira 250 000 moteurs en 2023, et disposera d'une capacité installée de plus d'un million d'ici 2024. La <i>joint-venture</i> Emotors bénéficie du soutien de la Banque européenne d'investissement, qui lui a accordé un premier prêt de 145 millions€ il y a deux ans, et vient de signer un nouveau contrat de financement de 85 millions€ pour le développement et la production de nouvelles technologies de transmission.
<b>T4-2022</b>	<b>SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS</b>	Appel à projets « pour soutenir les projets d'investissement visant à [...] produire le véhicule de demain et ses composants », lancé début 2023, il sera doté de 1,1 milliard d'euros. Il ne s'agit pas de crédits supplémentaires, mais d'une partie de l'enveloppe de 5 milliards€ prévue l'an dernier pour la filière dans le cadre de France 2030. Toutes les entreprises de la filière automobile pourront y prétendre.

### La filière automobile française progresserait de 5,5% en 2023.

forte chute, nous ramenant plus de 40 ans en arrière.

- Avec un choc conjoncturel, lié aux arrêts de production dus au Covid et ses conséquences : pénurie de semi-conducteurs ; très fortes hausses des coûts des matières premières, de l'énergie et du transport maritime.

- Avec des entreprises en amont de la filière grandement fragilisées par les à-coups de production, malgré le très fort soutien apporté par les pouvoirs publics pendant la crise sanitaire.

- Le secteur connaît une crise de l'offre et ne parvient plus à répondre à la demande. Le niveau des stocks en distribution est particulièrement bas, autour de 44 jours contre 105 jours un an auparavant.

#### LA PRODUCTION MONDIALE DEVRAIT RESTER SUR UN PLATEAU EN CROISSANCE DE 4% EN 2023

Au niveau mondial, il faudra ainsi attendre 2024 (+4% en 2023 et +5% en 2024) pour retrouver un niveau d'avant-Covid, avec 89 millions d'unités sur le plan mondial.

### Chiffres clés

↑ 1,7%

**CROISSANCE DE LA PRODUCTION AUTOMOBILE FRANÇAISE EN 2022**  
(-31% EN DESSOUS DE 2019)

↑ 12%

**PROGRESSION DE LA PRODUCTION PRÉVUE EN 2023 STELLANTIS + RENAULT**

↑ 4%

**PROGRESSION DE LA PRODUCTION MONDIALE EN 2023**

2023 sera une année encore marquée par les difficultés d’approvisionnement en semi-conducteurs, en particulier pour les véhicules électriques dont le prix a bondi de plus de 18% en raison de la hausse des matières premières composant les batteries (lithium, nickel, cobalt), des pénuries et des tensions internationales.

La production de voitures et de camions devrait néanmoins rebondir ; même si les incertitudes restent fortes, nous envisageons une reprise des ventes domestiques de l’ordre de 12%, si bien qu’en prenant en compte la production des équipementiers (première et seconde monte), la production de la filière automobile serait en hausse de 5,5% a/a.

**UNE TRANSITION RAPIDE ET UNE EXTINCTION DU THERMIQUE D’ICI 2030**

La transformation structurelle, liée à la transition énergétique, s’accélère sous l’impulsion de l’Europe ; celle-ci ayant décidé de réviser à la hausse son objectif de

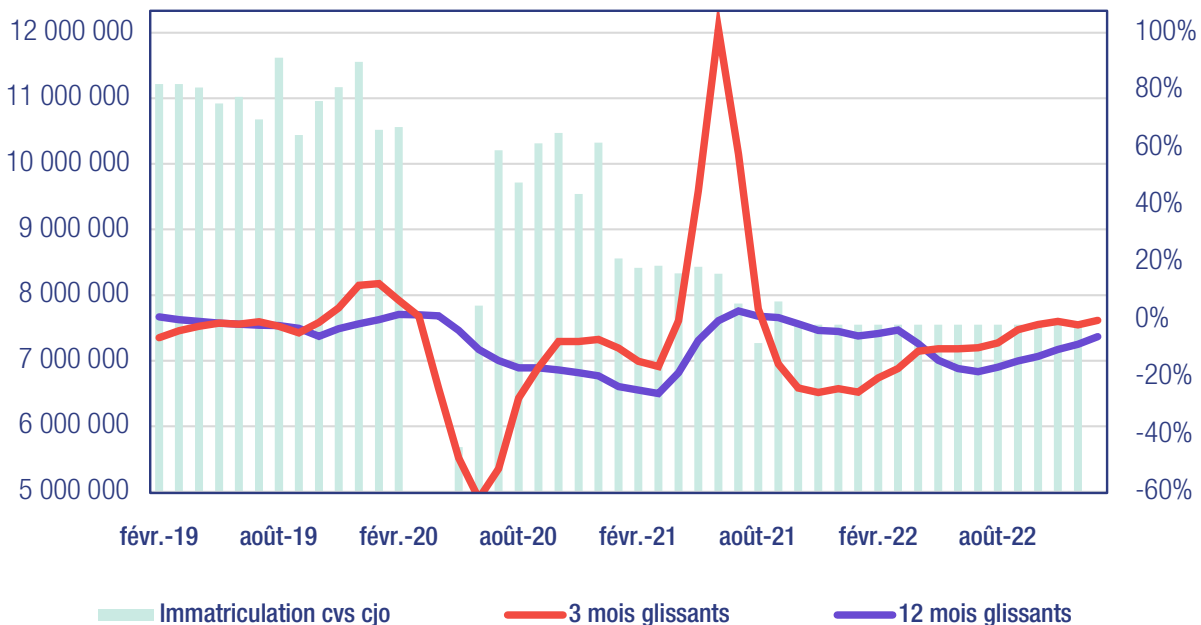
baisse globale des émissions de CO<sub>2</sub> entre 1990 et 2030, en passant de -40% à -55%. En outre, l’Union européenne a décidé une extinction du moteur thermique à horizon 2035. De fait, d’ici fin 2025 plus de 20% et d’ici 2030 plus de 40% du marché automobile devrait avoir transité vers l’électrique pur (véhicules sur batterie) contre 15,8% fin 2022.

L’extinction programmée des véhicules thermiques va accélérer cette transition et amener l’Union européenne à envisager des investissements historiques en réseaux de recharges de véhicules électriques et en fabrication de batteries.

**EN BREF**

Le challenge industriel associé à la transition vers l’électrique s’accompagne dans le même temps d’importants efforts de R&D pour créer de nouvelles filières industrielles en électrochimie (batteries) et en électronique. Une situation qui impose de nouvelles compétences métier.

**MARCHÉ AUTOMOBILE EUROPÉEN EN MILLIONS D’UNITÉS UE+EFTA ET ÉVOLUTION SUR 3 ET 12 MOIS GLISSANTS**



Sources : ACEA, Crédit Agricole S.A. / ECO

# BTP

## Baisse légère en 2022, accentuée en 2023

Après le fort rebond mécanique *post-Covid* en 2021, la baisse du BTP en France a commencé en 2022 et devrait s'accroître en 2023.

Quang Khoi Nguyen

### LÉGÈRE BAISSÉ EN 2022, APRÈS LE FORT REBOND MÉCANIQUE POST-COVID ENREGISTRÉ EN 2021

La construction neuve du BTP n'a plus bénéficié en 2022 de l'effet Covid reportant des travaux de 2020 à 2021.

De plus, les hausses de prix des matériaux de construction (avec +18% pour le ciment, par exemple) et les difficultés d'approvisionnement ont pesé sur l'activité du BTP. Les entreprises ont continué à bénéficier de carnets de commandes bien garnis, mais elles ont du mal à répercuter la hausse des prix de leurs achats, ce qui a pénalisé leur rentabilité.

En revanche, l'entretien-rénovation du bâtiment est resté en croissance, soutenu par les travaux de rénovation énergétique qui ont bénéficié notamment d'aides

telles que MaPrimeRénov' et d'une demande stimulée par la crise énergétique.

Au total, après son fort rebond mécanique de 2021, l'activité du Bâtiment devrait baisser légèrement de -1,4% en volume en 2022 et reviendrait à son niveau de 2019.


### BAISSÉ ACCENTUÉE DE L'ACTIVITÉ EN 2023

La dégradation de la conjoncture économique (avec notamment une baisse de la croissance, une hausse des taux d'intérêt et une inflation élevée) et l'incertitude géopolitique liée à la guerre en Ukraine devraient peser davantage sur la demande dans le secteur du BTP.

Les ventes de logements neufs ont baissé pour les appartements et chuté pour les maisons individuelles en 2022, ce qui devrait avoir un

**L'activité devrait baisser plus fortement en 2023, sans pour autant chuter.**

### LA FILIÈRE BTP EN QUELQUES CHIFFRES

	CONSTRUCTION	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022E	2023P	2024P
VAR. VOLUME %	activité du secteur	2,2	3,6	5,4	1,9	-14,4	18,4	-1,4	-2,3	
VAR. VOLUME %	bâtiment	2,0	3,9	5,0	-0,4	-15,0	21,0	-1,4	-2,1	
VAR. VOLUME %	travaux publics	3,0	2,5	7,0	10,0	-12,5	10,5	-1,3	-3,0	
VAR. VOLUME %	logement neuf	4,4	9,8	11,3	-4,1	-24,1	40,6	-7,2	-10,7	
VAR. VOLUME %	non-résidentiel neuf	2,1	5,3	9,0	0,9	-21,2	34,8	-2,8	-2,8	
VAR. VOLUME %	entretien-rénovation	1,0	1,0	1,0	1,0	-8,8	9,8	2,0	2,0	
MILLIERS	effectifs salariés BTP	1 364	1 386	1 423	1 482	1 522	1 570	1 579		
MILLIERS	effectifs intérimaires BTP	134	160	155	156	151	155	144		

Sources : DARES, DAEI, Crédit Agricole S.A. / ECO

# Les faits marquants 2022

<b>T1-2022</b>	<b>RE 2020</b>	La Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020) remplace la Réglementation Thermique 2012 (RT 2012) depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2022.
<b>T2-2022</b>	<b>INFLATION</b>	Le prix du ciment augmente de +14% au T2 2022 par rapport au T2 2021.
<b>T3-2022</b>	<b>PASSOIRES THERMIQUES</b>	Depuis le 24 août 2022, les loyers des logements dont le diagnostic de performance énergétique est classé F ou G ne peuvent plus être augmentés.
<b>T4-2022</b>	<b>VENTES DE MAISONS INDIVIDUELLES NEUVES</b>	Les ventes de maisons individuelles neuves chutent de 30% en rythme annuel en novembre 2022 pour atteindre 98 800 unités, un niveau proche du plus bas de 2014.

impact fortement négatif sur l'activité de la construction neuve résidentielle en 2023.

La construction de bureaux neufs a pâti d'un attentisme lié au développement du télétravail en 2022 et ce phénomène devrait perdurer en 2023.

Le cycle des élections municipales restera dans une phase favorable à la commande publique, mais les collectivités locales

devraient subir des contraintes budgétaires, leurs charges augmentant davantage que leurs recettes à cause de l'inflation. En conséquence, la commande publique devrait baisser, notamment pour les bâtiments publics et les travaux publics.

Au total, la baisse d'activité en volume initiée en 2022 devrait s'accroître à -2,3% en 2023.

## Dégradation de la conjoncture particulièrement sensible dans la construction neuve de logements et de bureaux.

### Chiffres clés

 **1,4 %**

**BAISSE DE L'ACTIVITÉ EN VOLUME EN 2022 EN FRANCE**

 **2,3 %**

**ACCENTUATION DE LA BAISSE D'ACTIVITÉ EN VOLUME EN 2023 EN FRANCE**

 **0,2 %**

**PRÉVISION DE CROISSANCE EN 2023 EN EUROPE**

**EN EUROPE, LA CROISSANCE DU BTP DEVRAIT CONTINUER À FORTEMENT RALENTIR, POUR DEVENIR PRESQUE NULLE EN 2023**

L'inflation soutenue, les taux d'intérêt élevés et la guerre en Ukraine devraient accentuer le ralentissement économique en Europe en 2023. L'activité du BTP en Europe suivrait globalement cette évolution économique défavorable, avec une croissance ralentissant fortement pour devenir presque nulle.

Au total, après avoir décéléré de +5,8% en 2021 à +3,0% en 2022, l'activité du BTP en Europe devrait continuer à ralentir à +0,2% en 2023.

**COMME LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE GLOBALE, LE BTP ENTRE DANS UN CYCLE DE CROISSANCE RALENTIE**

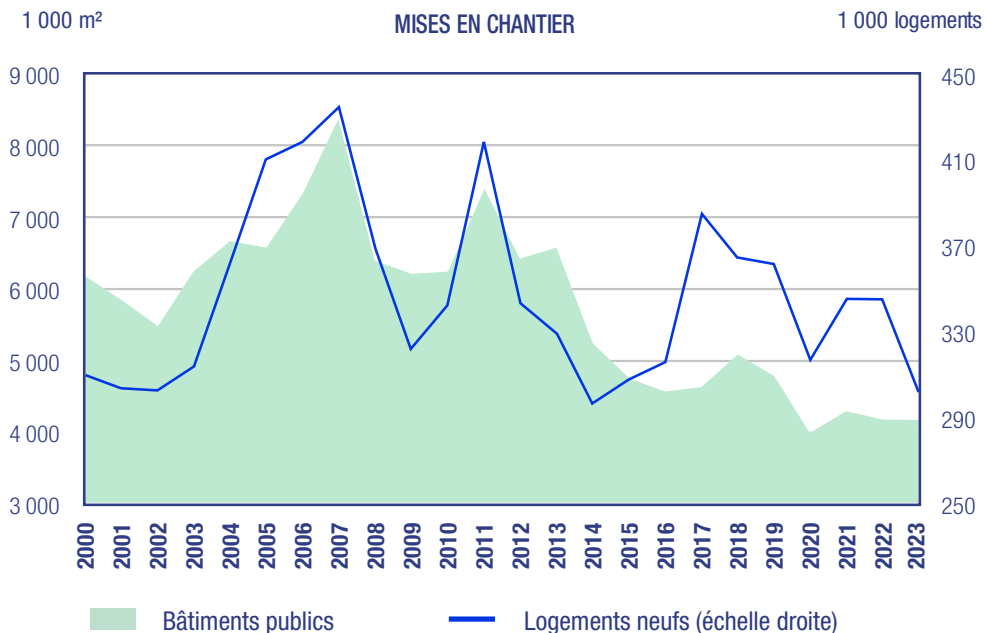
Pour contrer la forte inflation, les banques centrales ont engagé un cycle de resserrement monétaire. La hausse des taux d'intérêt va ralentir la croissance économique, ce qui va faire baisser la demande et l'inflation.

Le secteur du BTP devrait connaître un rééquilibrage similaire entre l'offre et la demande, qui s'accompagnerait d'un retour à la normale des problématiques d'approvisionnement et d'inflation des coûts.

À condition que la guerre en Ukraine ne dégénère pas, l'activité du BTP devrait revenir à la normale après la phase d'ajustement actuelle.

**EN BREF**

Après un rebond mécanique en 2021 et une légère baisse en 2022, le BTP en France devrait accentuer sa baisse en 2023, sans pour autant chuter.



Sources : DAEI, Crédit Agricole S.A. / ECO



Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'information à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'information soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

Application Etudes ECO disponible sur l'[App Store](#) et [Google Play](#)

Prochaine actualisation : pour recevoir automatiquement sous format électronique la publication ECO Tour actualisée, merci de retourner votre adresse e-mail à : [portail.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:portail.eco@credit-agricole-sa.fr)

ECO Tour est une publication annuelle réalisée par les Ingénieurs-Conseils et les Économistes de la Direction des Études Économiques du Crédit Agricole. Elle paraît chaque début d'année depuis 2018 afin de présenter une vision à 360° des grandes tendances de l'économie ainsi que des prévisions sectorielles à deux ans pour la France.

**Rédaction :**

David Balussou, Pierre Benadjaoud, Olivier Eluère, Stéphane Ferdrin, Julien Gamon, Noël Isorni, Isabelle Job-Bazille, Cécilia Mendy, Paola Monperrus-Veroni, Slavena Nazarova, Quang Khoi Nguyen, Rabindra Rengaradjalou, Dominique Rebouillat, Pascale Rombaut-Manouguian, Tania Sollogoub, Véronique Vigner, Sophie Wiewiorka.

**Coordination :**

Cécilia Mendy - [cecilia.mendy@credit-agricole-sa.fr](mailto:cecilia.mendy@credit-agricole-sa.fr)

Stéphane Ferdrin - [stephane.ferdrin@credit-agricole-sa.fr](mailto:stephane.ferdrin@credit-agricole-sa.fr)

**Secrétariat de rédaction, maquettage :**

Véronique Champion - [veronique.champion-faure@credit-agricole-sa.fr](mailto:veronique.champion-faure@credit-agricole-sa.fr)

**Direction artistique :**

Maquette : Uni-médias, 22 rue Letellier 75015 Paris

Designer graphique : Lalou Pavec - [lalou.pavec@credit-agricole-sa.fr](mailto:lalou.pavec@credit-agricole-sa.fr)

**Crédits photos :**

Photo de l'édito : Pierre Olivier

Gettyimages

